



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

A large, semi-transparent watermark of the Senegalese coat of arms is centered in the background, featuring the same shield, star, and wreath as the official emblem.

**DOCUMENT DE PROGRAMMATION
PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)**

2020 - 2022

Août 2019

Table des matières

Bilan de l'exécution 2019	10
Difficultés rencontrées et propositions de solutions.....	13
Difficultés	13
Solutions	14
ANNEXES : PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE.....	0

I. PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE

Le Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, en application des dispositions pertinentes de la loi n°2011-15 du 08 juillet 2011 portant Loi organique relative aux lois de finances, modifiée par la Loi organique n°2016-34 du 23 décembre 2016, présente son «Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses 2020-2022», consistant en une projection, sur une période indicative de trois (3) ans, des dépenses budgétaires, notamment, l'évolution des crédits par activité en fonction des objectifs poursuivis.

Ce document, qui met en exergue la politique étrangère, définie par le Chef de l'Etat, prend également en compte les anciennes attributions et prérogatives dévolues à l'ancien Ministère de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la Francophonie, actuellement rattaché au Département.

Il traduit, en outre, la politique ministérielle et ses priorités, découlant littéralement de la stratégie nationale dénommée « Plan Sénégal Emergent ». L'organigramme du Ministère, conçu de telle sorte qu'il puisse répondre, de façon conséquente, aux impératifs et enjeux interpellant le monde diplomatique, se décline comme suit :

❖ Les Services centraux comprennent :

- Le Cabinet du Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur et les Services rattachés ;
- Le Cabinet du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, chargé des Sénégalais de l'Extérieur ;
- Le Secrétariat général et les Services qui lui sont rattachés ;
- Les Directions ;
- Les autres Administrations.

❖ Les Services rattachés au Cabinet sont :

- La Cellule des Etudes, de l'Analyse et de la Prospective ;
- Le Bureau des Passeports spéciaux ;
- Le Service de l'Information, de la Communication et des Relations publiques.

❖ Les Services rattachés au Secrétariat général sont :

- L'Inspection des Services ;
- Le Service du Chiffre ;
- Le Service du Courrier général et de la Valise diplomatique ;
- La Cellule de Passation des Marchés.

❖ Les Directions du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur sont :

- La Direction générale d'appui des Sénégalais de l'Extérieur qui comprend les deux Directions suivantes :
 - a. **La Direction de l'Assistance et de la Promotion des Sénégalais de l'Extérieur ;**
 - b. **La Direction de l'Appui à l'Investissement et aux Projets.**

- La Direction Afrique et Union africaine ;
- La Direction Asie, Pacifique et Moyen-Orient ;
- La Direction Europe, Amérique et Océanie ;
- La Direction des Partenariats et de la Promotion économique et culturelle ;
- La Direction des Organisations internationales et de la Mondialisation ;
- La Direction du Protocole, des Conférences et de la Traduction ;
- La Direction des Affaires juridiques et consulaires ;
- La Direction de l'Administration générale et de l'Équipement ;
- La Direction de l'Intégration économique régionale et du NEPAD ;
- La Direction de la Francophonie.

❖ **Les autres Administrations sont :**

- La Délégation générale au Pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam ;
- Le Centre national d'Action anti-mines au Sénégal ;
- Le Haut Conseil des Sénégalais de l'Extérieur ;
- Le Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur ;
- Le Bureau de Coordination du Comité permanent pour l'Information et les Affaires culturelles de l'Organisation de Coopération islamique.

❖ **Les Services extérieurs**

Le Département dispose de cinquante-deux (52) Missions diplomatiques, de treize (13) Consulats généraux, d'un (1) Consulat et d'un (1) Bureau consulaire au Havre, polarisé par le Consulat général du Sénégal à Paris.

Aussi, dans un souci constant de rationalisation, le Département a-t-il procédé à la fermeture des quatorze (14) Bureaux économiques, à savoir : Pretoria, Rabat, Bruxelles, Madrid, Paris, Rome, Varsovie, Ankara, Moscou, Washington, Ottawa, Pékin, New Delhi et Doha, ainsi que de deux (2) Consulats, soit Bordeaux et Lagos. Il est envisagé l'ouverture de l'Ambassade de la République du Sénégal au Rwanda au cours de l'année 2020.

II. CONTEXTE

□ **Articulation des stratégies sectorielles avec les politiques sectorielles**

Pour s'approprier la réforme communautaire de l'UEMOA, le Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur compte s'appuyer sur sa mission essentielle qui consiste, d'une part, à coordonner la mise en œuvre et le suivi de la coopération entre le Sénégal et ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, en accordant un intérêt tout particulier à la diplomatie économique, qui constitue un socle dans le cadre de sa contribution à la concrétisation du Plan Sénégal Emergent (PSE), et d'autre part, à améliorer la protection consulaire et la promotion des Sénégalais de l'Extérieur, en vue de faire de la diaspora un véritable acteur d'émergence économique, sociale et culturelle.

En vertu des deux missions fondamentales sus indiquées, les politiques publiques déclinées par le Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur seront articulées aux axes stratégiques 1, 2 et 3 du PSE portant, respectivement, sur la transformation structurelle de l'économie, capital humain, protection sociale et développement durable et gouvernance,

institutions, paix et sécurité.

□ **Performances techniques**

L'intense activité diplomatique retrouvée par notre pays confirme, si besoin en était, la justesse des orientations et choix du Chef de l'Etat, qui a décidé de recentrer notre action extérieure. Ainsi, le Sénégal est redevenu un partenaire respecté et écouté, un acteur dont la voix compte, comme en témoignent les hautes et multiples responsabilités confiées au Chef de l'Etat au sein des Organisations africaines.

Sous cet angle, le Président de la République a effectué, au titre de l'année 2019, plusieurs visites officielles ou de travail, dont les plus marquantes ont été menées en Côte d'Ivoire, en Turquie, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration de la Mosquée Çamlica d'Istanbul, le 03 mai 2019, et en France.

Pour ce qui est de ce déplacement plus spécifiquement, effectué le 15 mai 2019, le Chef de l'Etat a pris part à « l'Appel de Christchurch », une initiative qu'une dizaine de personnalités (Chefs d'Etat et de Gouvernement, Premiers Ministres, Chefs d'entreprises du numérique) ont prise aux fins d'empêcher le téléchargement et la diffusion sur internet de contenus à caractère terroriste. En marge de cette rencontre, Monsieur le Président de la République s'est entretenu, en tête-à-tête, avec Son Homologue français, Emmanuel MACRON, avec lequel il a abordé les grands dossiers bilatéraux (le Train Express Régional Dakar-Diamniadio, le Campus franco-sénégalais...) et les questions de sécurité, en particulier le Mali et le Sahel.

En même temps, notre pays a accueilli d'éminents Chefs d'Etat et de Gouvernement de pays partenaires, parmi lesquels Son Excellence Monsieur Abdel Fattah AL-SISSI, Président de la République arabe d'Egypte, Son Excellence Monsieur Georges WEAH, Président du Libéria, Son Excellence Monsieur Adama BARROW, Président de la République de Gambie, Son Excellence Monsieur Andry Rajoelina, Président de la République de Madagascar, Sa Majesté Mswati III, Roi de l'Eswatini, ex-Royaume du Swaziland. A l'occasion de la visite du Roi de l'Eswatini proprement dite, les instruments de coopération ont été évalués en vue de dégager les voies et moyens de leur enrichissement et d'identifier de nouvelles pistes de partenariat.

Ainsi, les deux Dirigeants, qui ont manifesté leur engagement constant à travailler ensemble pour identifier, de façon pragmatique, des possibilités de coopération entre l'Eswatini et le Sénégal, notamment, dans les domaines tels que l'agriculture, l'élevage, la production animale, le tourisme, l'environnement..., ont salué ensemble, tout en réitérant leur volonté commune pour l'intégration africaine, l'entrée en vigueur de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).

Au demeurant, en tant que membre actif des Organisations internationales, le Sénégal assure-t-il pleinement ses positions en leurs seins :

- participation au Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur la ZLECA ;
- participation au Sommet des Dirigeants du G20, tenu à Osaka, au Japon, les 28 et 29 juin 2019 ;
- participation à la 55^e Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Au demeurant, il importe de mentionner qu'au cours de l'année 2019, le Département a pris

part activement aux activités diplomatiques suivantes :

- La première session du Dialogue politique entre le Sénégal et l'Union européenne, tenue à Dakar, le 11 juin 2019 ;
- Les journées européennes de développement, organisées à Bruxelles, les 18 et 19 juin 2019 ;
- La Commission mixte sur la pêche durable entre le Sénégal et l'Union européenne, tenue à Bruxelles, du 16 au 19 juillet 2019.

Au niveau de l'**Organisation de Coopération Islamique (OCI)**, le Sénégal, avec sa double casquette de Président du Comité pour l'Information et les Affaires Culturelles (COMIAC), à travers le Chef de l'Etat, et de Président du Comité des Nations Unies pour l'Exercice des Droits inaliénables du Peuple palestinien, affirme, comme à l'accoutumée, son attachement ferme à la solution à deux États : la Palestine, avec Jérusalem-Est comme Capitale, et Israël, vivant dans la paix et la sécurité.

S'agissant de l'ONU, il serait crucial de mentionner l'attachement du Sénégal à la prise en compte des dossiers de l'Afrique au Conseil de Sécurité (CS), dans un esprit d'ouverture et de dialogue avec les autres membres de cette haute instance. Sous cet angle, notre pays a enrichi, lors de son dernier mandat au CS, le débat en y présentant de nouvelles thématiques essentielles, à savoir :

- Eau, Paix et Sécurité ;
- Femme, Paix et Sécurité ;
- Santé, Paix et Sécurité.

Il est de même de son initiative pour qu'un Débat ministériel ait eu lieu sur les Opérations de Maintien de la Paix (OMP).

Au regard de ce qui vient d'être évoqué, il est clair que les questions de paix et de sécurité, au même titre que celles afférentes au développement national et à l'intégration régionale, occupent une place non négligeable dans notre politique diplomatique. Aussi, avec une vision claire des enjeux diplomatiques et stratégiques actuels, le Président Macky SALL accorde-t-il une attention toute particulière, dans le cadre de la politique publique, à une action extérieure coordonnée du Sénégal.

- **Une présence plus affirmée en Afrique et dans les entités telles que le NEPAD et la Francophonie**

Dans le cadre de l'expérimentation de sa politique étrangère, le Sénégal confère la primeur dans ses plans stratégiques à la sauvegarde des liens séculaires d'amitié et de coopération l'unissant avec les cinq pays (05) de la ceinture de sécurité. Cet état de fait, matérialisé par la forte présence de ressortissants sénégalais dans ces zones, est sans nul doute facilité par la proximité géographique, les liens solides noués, l'histoire, la culture et la religion. Nos Missions diplomatiques et consulaires dans ces pays ont joué, sur ce registre, un rôle fort appréciable dans le raffermissement de ces rapports d'amitié, à travers des échanges constants et réguliers, menés sous forme de rencontres politiques de haut niveau, de commissions mixtes de coopération, de comités techniques de suivi, de forums économiques et de semaines culturelles ; lesquelles rencontres concourent à la promotion de la paix, de la sécurité et du développement de la sous-région.

A ce sujet, il serait pertinent de faire remarquer que les Chefs d'Etat sénégalais, qui se sont succédé à la tête du pays, réservent, généralement, leur première visite à l'Etranger à l'un des pays limitrophes, comme ce fut le cas en 2012, avec l'actuel Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, qui a effectué une visite officielle en Gambie aussitôt après son accession à la magistrature suprême. Cette pratique coutumière, qui n'est pas anodine, tant s'en faut, témoigne de l'attachement de notre pays au raffermissement de ses rapports exemplaires avec ce pays. Le Sénégal et la Gambie, conscients de leur histoire commune et des liens séculaires qui unissent leurs deux peuples, n'ont jamais cessé d'œuvrer ensemble pour des relations de bon voisinage marquées du sceau de la coopération et du respect de leurs souverainetés respectives. Au plan géographique, la Gambie présente une particularité en ce qu'elle est un territoire à la fois incrusté dans le Sénégal et ouvert sur l'Océan Atlantique.

Conscient de cette importance stratégique de la Gambie, le Sénégal partage avec ce pays certaines instances bilatérales dont le Secrétariat permanent et prend en compte la Gambie dans la formulation de sa stratégie sécuritaire et de développement économique.

De surcroît, le Sénégal s'implique activement dans le processus de normalisation en Guinée-Bissau, à la fois sur le plan bilatéral et au sein des Organisations régionales et internationales (CEDEAO, OCI et l'ONU, notamment).

A travers le déploiement de militaires sénégalais dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), le Sénégal participe activement à la recherche d'une paix durable, dans le respect de l'intégrité territoriale du Mali. Il en est de même des efforts consentis par notre pays aux bonnes fins de favoriser la stabilité dans l'espace sahélo-sahélien, fragilisé par la menace terroriste et la sécurité intérieure volatile de pays frères comme le Mali et la Libye.

Le Président de la République s'attèle également à la réalisation de chantiers régionaux qui permettront de renforcer la dynamique d'intégration de croissance économique en apportant des solutions supplémentaires à nos défis énergétiques et à l'autosuffisance alimentaire, entre autres.

Toutefois, en plus du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, cette diplomatie de bon voisinage a besoin du concours et du soutien de toutes les forces vives de la nation, spécifiquement, les Départements ministériels pertinents, l'Assemblée nationale, les Collectivités locales et la société civile, qui devraient poursuivre leur contribution, afin d'identifier les voies et moyens d'améliorer et d'élargir la coopération bilatérale avec nos voisins, ainsi que celle multilatérale, dans un environnement apaisé, fraternel et amical.

Fort de sa stabilité, le Sénégal s'investit pour contribuer à favoriser un environnement pacifié en Afrique, notamment à travers un travail méthodique au sein de l'Union Africaine pour bâtir l'unité et mieux prendre en charge ses préoccupations sur la scène internationale.

C'est dans cet esprit qu'il conviendrait d'inscrire la propension du Sénégal à réaffirmer, dès que l'occasion se présente, son dessein louable de réaliser l'unité africaine en se déclarant prêt à consentir, au besoin, aux limitations de souveraineté nécessaires à la réalisation de l'intégration africaine.

Le Chef de l'Etat, pour sa part, en panafricaniste reconnu et attaché aux idéaux de la Francophonie, ne cesse d'œuvrer pour l'atteinte des objectifs liés à l'intégration des peuples. La Francophonie constitue, en effet, un véritable facteur d'intégration des Etats africains partageant la langue française et des autres Etats qui, sans être francophones, sont liés par la géographie à cet espace.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre effective de la vision du Chef de l'Etat, déclinée à travers le décret n°2019-958 du 29 mai 2019 relatif aux attributions du Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, le Département s'engage, résolument, à consolider la coordination et le suivi des questions relevant de la CEDEAO, du NEPAD et de la Francophonie.

Sur ce registre, le Département s'attèle à contribuer à la représentation de l'Etat dans les réunions internationales et les instances compétentes de l'Union Africaine, du NEPAD et de la Francophonie. Aussi, conformément à sa mission, le Ministère s'engage-t-il à favoriser la vulgarisation et la promotion des politiques d'intégration africaine, du NEPAD et de la Francophonie, notamment, en poursuivant les sessions d'échanges sur la facilitation de la libre circulation des personnes et des biens au Sénégal, ainsi que la mission Task-Force sur le Schéma de Libération des Echanges de la CEDEAO (SLEC).

Dans le cadre toujours de ses activités, le Ministère prend part, entre autres, avec beaucoup de dynamisme, aux travaux relatifs à la formulation du Programme national d'investissement agricole (PNIA) et de la Revue annuelle conjointe du secteur agricole (RCSA). Ainsi, il concourt, en relation avec les services compétents de la Présidence, de la Primature et des Ministères, au processus d'opérationnalisation de l'Initiative 3S (Soutenabilité, Stabilité et Sécurité en Afrique), lancée par le Sénégal et le Maroc, lors de la 22^{ème} session de la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (COP22/CCNUCC), tenue à Marrakech, du 07 au 18 novembre 2016, sous l'égide du Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD).

A la lumière de ses attributions, le Ministère va continuer de mener des activités de promotion des politiques et programmes d'intégration régionale, à savoir la semaine nationale de la CEDEAO, les journées de libre circulation en Ségambie, en Kidira et en Mpack ; mais également, les activités de sensibilisation des outils d'Intégration tels que la Carte brune d'Assurance, le Tarif extérieur commun (TEC) et la Carte d'Identité biométrique de la CEDEAO.

S'agissant de la Francophonie, les Services compétents du Département ont la vocation de continuer les chantiers de consolidation et de coordination des programmes et activités de l'OIF et réaliser des actions de promotion et de valorisation de la Francophonie au Sénégal : Quinzaine de la Francophonie, Gala de lutte de la Francophonie, Projet « Icônes francophones », Week-end « Francophonie des territoires » ; Forum des jeunes entrepreneurs ; Spectacle « à Hautes voix », Randonnée pédestre de la Francophonie ; création des clubs de la Francophonie dans les lycées et collèges ; Appuis et Accompagnement aux Centres culturels régionaux, aux Associations, aux Etablissements scolaires.

- **Paix, Sécurité et Promotion des Droits humains**

Le statut honorable du Sénégal en tant que de deuxième pays pourvoyeur de contingents en Afrique de l'Ouest, après le Ghana, dans le cadre des opérations de maintien de la paix, prouve, à merveille, son ancrage à la quête acharnée de la paix et de la sécurité ainsi qu'au respect des droits de l'homme, aussi bien sur le Continent africain que sur la scène internationale. Qu'il s'agisse de l'Afrique (Centrafrique, Mali...), de l'Amérique (Haïti), de l'Asie (Liban) ou encore de l'Europe (Kosovo), le professionnalisme de nos forces de défense et de sécurité a toujours été magnifié et notre contribution en la matière est reconnue à travers le monde.

Les mêmes efforts sont déployés dans le cadre des Organisations sous régionales et régionales telles que la CEDEAO et l'Union Africaine (UA), afin de rendre plus efficaces les opérations de maintien de la paix effectuées en collaboration avec les Nations Unies. Il est heureux d'ailleurs de constater que l'UA a pris les dispositions appropriées pour se doter d'une architecture du maintien de la paix, notamment, la mise en place de la Capacité africaine de Réponse immédiate aux Crises (CARIC) et la Force africaine en Attente, sous l'égide du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA.

Au demeurant, depuis qu'il préside aux destinées du Comité pour l'Exercice des Droits inaliénables du Peuple palestinien, en 1975, le Sénégal s'est toujours évertué pour le règlement définitif du conflit israélo-palestinien, avec la solution de deux Etats distincts.

En outre, il s'agira, pour le Sénégal, dans le cadre d'une coopération efficace avec ses partenaires, de s'attaquer aux nouvelles menaces qui entravent la paix et la sécurité de nos Etats. Sur ces défis actuels, nous avons besoin du soutien et de l'assistance multiforme de nos partenaires traditionnels comme nouveaux.

Relativement à la protection et la promotion des droits de l'homme, il faut dire qu'il s'agira, d'après l'entendement du concepteur de la politique étrangère du Sénégal, en l'occurrence le Chef de l'Etat, de rendre effective une diplomatie des droits de l'homme et des peuples qui, sera basée sur le socle universel des valeurs démocratiques, de la justice indépendante et moderne, de la lutte contre la corruption, du renforcement et de la stabilité des institutions, ainsi que des échanges internationaux pour construire et renforcer notre modèle.

C'est l'heureuse occasion de saluer, à nouveau, l'élection, à l'unanimité, du Sénégal, le 03 décembre dernier, à la présidence du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (CDH), confirmant ainsi la reconnaissance de la communauté internationale de l'attachement exemplaire de notre pays au respect et à la protection des droits humains.

- **Une Diplomatie à la quête de l'émergence économique**

Assimilée comme « la principale matière première » du Sénégal, la diplomatie sénégalaise, qui s'évertue à favoriser un développement humain durable, entend ainsi être un véritable support pour booster l'émergence socio-économique du pays. C'est pour cette raison que dans sa définition de la politique du Gouvernement, le Chef de l'Etat a accordé une place de choix à la diplomatie de développement. En clair, notre pays s'engage à promouvoir davantage une diplomatie économique, en renforçant la coopération internationale, l'intégration régionale ainsi que la participation de la diaspora au processus de développement national.

Il s'agit :

- de développer une diplomatie économique proactive et faire de nos Représentations à l'Etranger des leviers pour la mobilisation des ressources nécessaires au financement du développement, la promotion culturelle et touristique ainsi que le transfert de technologie ;
- d'approfondir l'intégration régionale, par la réhabilitation et le développement du réseau d'infrastructures, l'incitation à la spécialisation selon les avantages comparatifs des Etats pour une intégration cohérente, la poursuite de la mise en œuvre des programmes économiques régionaux, la suppression des entraves à la libre circulation des personnes, des biens et services ainsi que le développement du commerce intra-communautaire ;

- de développer une diplomatie sous régionale proactive, avec la mise en place de mécanismes de veille communautaire, le renforcement de la concertation entre pays limitrophes sur les questions migratoires avec l'Europe, les négociations à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) pour des règles commerciales plus équitables ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre participatives et inclusives de politiques de développement ;
- d'impliquer les Sénégalais de la diaspora dans les efforts de développement national par la vulgarisation des opportunités d'investissements productifs, en accompagnant leurs initiatives, tout en assurant leur protection et le respect de leurs droits, l'amélioration de la gestion des statistiques migratoires ainsi que la promotion du transfert de leurs connaissances et savoir-faire.

C'est dire que la diplomatie économique devrait consister à mettre en cohérence l'ensemble des initiatives, politiques, stratégies et moyens dédiés à la promotion des importantes opportunités offertes par le Sénégal en termes d'investissement et de commerce auprès des milieux économiques internationaux, mais également à accompagner le secteur privé national, à l'effet de se saisir des potentialités offertes par nos partenaires extérieurs. Il s'agira pour les Missions diplomatiques et consulaires, avec l'appui technique de la Direction des Partenariats et de la Promotion économique et culturelle (DPPEC) du Département, d'attirer les investissements directs étrangers, tant publics que privés, vers les secteurs à fort potentiel économique. Il appert, dans le cadre de l'expérimentation desdites orientations, un besoin d'évaluation et de relance, au regard des changements institutionnels au niveau gouvernemental et aux mutations majeures intervenues dans les relations économiques et commerciales internationales.

Il convient de préciser, par ailleurs, que les actions précitées vont être mises en œuvre en étroite collaboration avec les Directions géographiques et tous les services dont l'implication est requise pour une atteinte optimale des objectifs visés. Le Ministère des Finances et du Budget s'est déjà engagé, à travers ses structures compétentes, à apporter au Département toute son expertise et les fonds d'études disponibles pour déclinées les actions retenues.

Tout compte fait, nous restons mobilisés pour diffuser, auprès des investisseurs et des partenaires, ce cadre d'intervention porteur d'espérance pour notre pays et son peuple.

D'ailleurs, de multiples délégations sénégalaises ont été conduites dans nombre de pays, dans le cadre de visites bilatérales ou de Commissions mixtes de coopération. A ces occasions, les opérateurs économiques de notre pays sont associés, afin de leur permettre de nouer des partenariats mutuellement bénéfiques avec leurs homologues des pays concernés.

Aussi, en vue d'assurer une bonne coordination de l'action diplomatique, les structures compétentes de l'Etat, à savoir les Départements ministériels pertinents et certaines Agences telles que l'**APIX** et l'**ASEPEX**, concourent, à nos côtés, à l'attraction des investissements et à la promotion du commerce au profit de notre pays, notamment dans le cadre de la veille marketing.

- **La promotion des Sénégalais de l'Extérieur et leur implication accrue au processus de Développement économique et social du Sénégal**

La prise en compte des préoccupations des sénégalais établis à l'étranger, en particulier, ceux en situation de détresse, reste l'un des points nodaux de notre politique extérieure. Le Sénégal est d'ailleurs l'un des premiers pays africains à organiser la participation de ses citoyens aux

élections nationales, renforçant ainsi notre démocratie. Dans ce cadre, des efforts importants ont été consentis par l'Etat pour trouver des solutions aux problèmes liés à la délivrance de documents administratifs, mais également à la prise en charge des Sénégalais de l'Extérieur en situation de détresse. C'est dans cette perspective que des missions itinérantes/mobiles de production de passeports et de cartes nationales d'identité ont été dépêchées, en rapport avec le Ministère de l'Intérieur, dans des zones reculées, dépourvues de centres d'enrôlement, aux bonnes fins de soulager nos concitoyens éprouvant de sérieuses difficultés dans ce domaine.

Au-delà de l'assistance habituelle apportée à nos concitoyens, il s'agit, dorénavant, de les impliquer à tous les niveaux des secteurs de la vie économique, afin de faciliter leur contribution au développement du pays.

A ce sujet, en décidant d'ériger la Diaspora en **15^{ème} région** du Sénégal, le Chef de l'Etat a démontré toute l'attention qu'il accorde à la gestion et à la promotion de nos compatriotes. Cette volonté politique est d'autant plus justifiée qu'une importante communauté sénégalaise réside hors de nos frontières, une réalité qui sera sans doute confirmée par le recensement que le Département envisage de mettre en œuvre très prochainement, afin de collecter des données fiables, nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques du Gouvernement au bénéfice des Sénégalais de l'Extérieur. Il s'y ajoute qu'avec 700 milliards de FCFA, en moyenne, par an, les transferts importants de fonds consentis par la Diaspora sénégalaise, dépassent le volume de l'APD.

De plus, grâce à l'augmentation substantielle de l'enveloppe du Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur (**FAISE**) qui passe de **320 000 000 FCFA** à **2 000 000 000 FCFA** (avec en plus une subvention d'exploitation de **500 000 000 FCFA**), au relèvement de l'allocation de la **Caisse Aides et Secours**, qui passe de **40 000 000 FCFA** à **514 814 000 FCFA**.

Par ailleurs, la nomination d'un nouveau Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires étrangères chargé des Sénégalais de l'Extérieur et la mise sur pied du Haut Conseil des Sénégalais de l'Extérieur, attestent, de toute évidence, de la volonté affichée par les autorités du Département, non seulement, de prendre en charge, de façon efficiente, les préoccupations de la communauté sénégalaise, mais aussi et surtout, de promouvoir leur épanouissement et leur bien-être à l'Etranger.

Soulignons que le FAISE a financé des centaines de projets ciblés, dans des domaines tels que l'agriculture, la pêche, l'industrie et les services, susceptibles d'apporter une plus-value à l'économie et de générer des emplois au profit des jeunes. Il constitue ainsi un outil important au service du développement du Sénégal. Il en est de même du financement accordé aux femmes de la diaspora pour un montant de **1 milliard de FCFA**.

Ainsi, les résultats enregistrés, dernièrement, dans des domaines stratégiques, témoignent des efforts à consentir par le MAESE pour atteindre les buts visés dans le secteur.

Bilan de l'exécution 2019

Sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République, la diplomatie sénégalaise a connu une période faste dont le point d'orgue est marqué, au plan multilatéral, par l'élection de notre pays au Conseil de Sécurité, ainsi que par une présence influente plus accrue dans les instances de décisions internationales y compris au plan régional avec la Présidence de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO

Le développement des relations d'amitié et de coopération a demeuré au centre de l'action diplomatique du Sénégal avec le renforcement des liens avec les alliés traditionnels et l'ouverture vers des partenaires économiques et politiques des pays émergents. La consolidation de la coopération multilatérale et bilatérale est adouée de performances notoires en termes d'actes diplomatiques en faveur du développement avec comme axe pivot l'accroissement des relations économiques et l'attrait des investissements directs étrangers.

Le Sénégal a pour ambition de faire de la « Ceinture de sécurité » une zone d'influence. Des efforts considérables traduits par des résultats concrets ont jalonné les relations diplomatiques entretenues avec les pays amis et frères qui la composent. L'intégration régionale et sous régionale, pilier incontournable vers l'instauration d'une communauté africaine unie et solidaire, est restée au centre de la politique étrangère du Sénégal, comme en attestent les performances du MAESE dans ce domaine.

Les réalisations obtenues par le Ministère résument parfaitement la mise en œuvre des missions assignées éclairées par les orientations du Chef de l'Etat.

Résumé de l'exécution technique par programme

Les réalisations du secteur se déclinent en réalisation par programme.

Réalisations du volet 1 "pilotage, gestion et coordination administrative"

Les performances de ce volet s'apprécient à l'aune des réalisations ci-après :

- La rationalisation stratégique du réseau diplomatique et consulaire avec un recentrage de nos actions autour de Postes diplomatiques à grande valeur ajoutée ;
- L'organisation de conférences et de rencontres internationales réussies (Conférence sur l'Emergence, Forum sur la Paix et la Sécurité en Afrique, Forum Gallien, Partenariat mondial pour l'Education en Afrique, Forum sur l'Infrastructure en Afrique) ;
- L'amélioration de la gestion des processus ayant abouti à l'apurement en cours des arriérés de contributions dues à plus d'une cinquantaine d'Organisations internationales (il conviendrait de préciser qu'il incombe présentement au Ministère des Finances et du Budget, de procéder, après exécution des mandats, aux virements bancaires y relatifs);
- Les pèlerinages à la Mecque et aux Lieux saints de la Chrétienté, au titre de l'édition 2019, n'ont pas connu d'incidents majeurs et ont rencontré un franc succès ;
- Les infrastructures et les équipements du Ministère ont été améliorés (mise en place d'un nouvel ascenseur, équipement de la salle des archives de l'Etat civil consulaire, réhabilitation des locaux, équipement en matériels informatiques, rénovation du service du protocole, etc. ;
- Les compétences du personnel ont été améliorées (formations sur les techniques d'élaboration de la Lettre de Politique Sectorielle et de Développement (LPSD) et sur les réformes de finances publiques, stages et formations à l'Etranger).

Réalisations du volet 2 " Coopération bilatérale et multilatérale"

Ce volet a produit les résultats ci-après :

- L'élargissement du cercle des pays amis du Sénégal (avec l'ouverture prochaine d'une Ambassade à Kigali) ;
- La signature de plusieurs Accords lors des visites officielles de dirigeants étrangers (Chine, Turquie, Allemagne, Malaisie...) au Sénégal, des Accords de coopération et des lettres d'intention ont été signés dans le domaine ferroviaire, des hydrocarbures, l'énergie, et le tourisme ;
- L'organisation, au titre de l'année 2019, de plusieurs visites officielles du Chef de l'Etat dans des pays partenaires tels que la Côte d'Ivoire, la Turquie et la France ;
- L'accueil, en 2019, d'éminents Chefs d'Etat et de Gouvernement de pays partenaires, d'Egypte, du Libéria, de la Gambie, de Madagascar, d'Eswatini, ex-Royaume du Swaziland ;
- L'institutionnalisation du Conseil présidentiel sénégalogambien ;
- Le renforcement de la présence du Sénégal dans le système multilatéral avec la réélection du Sénégal à la présidence du Conseil des Droits de l'Homme à Genève, au titre de la période 2018-2020 ;
- L'amélioration de la gestion des processus ayant abouti à l'apurement des frais de scolarité en faveur de la grande majorité du personnel expatrié.

Réalisations du volet 3 « Promotion de la Diplomatie économique »

Les principales réalisations de ce volet sont :

- La fourniture d'information sur les opportunités d'affaires à l'étranger ;
- L'accompagnement et la prospection à l'étranger au profit des organisations patronales, des chambres consulaires, des entreprises ;
- La fourniture d'information sur les opportunités d'affaires au Sénégal ;
- L'accompagnement au niveau national des investisseurs étrangers.

Réalisations du volet 4 "Gestion des Affaires consulaires et Promotion des Sénégalais de l'Extérieur"

Les réalisations de ce volet peuvent être déclinées dans leurs grandes lignes ainsi qu'il suit :

Gestion des Affaires consulaires

- Mise en œuvre du projet « Sécurisation et informatisation de l'état civil consulaire » cofinancé par le Fonds CEDEAO-Espagne sur la migration et le Développement avec comme résultat final : quarante mille (40 000) actes d'état civil ont été traités, versés et indexés dans le logiciel d'archivage ;
- La délivrance d'une centaine d'actes d'état civil par jour.
- **Promotion des Sénégalais de l'Extérieur**
- Une expansion du réseau des BAOSE avec l'ouverture de sept (7) bureaux au niveau des régions (Dakar, Diourbel, Louga, Tambacounda, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor) ;
- Mille huit cent cinq (1805) Sénégalais assistés au retour ;
- Une meilleure assistance sociale et sanitaire est réalisée, notamment, à travers les rapatriements, de dépouilles mortelles, et la mise en place de Mutuelles de santé des associations de la diaspora (Gambie, France et Italie) avec la CMU ;
- Accompagnement appréciable au profit des Sénégalais de l'Extérieur pour la réalisation de projets individuels et collectifs (339 projets éligibles sur les 445 reçus).

Difficultés rencontrées et propositions de solutions

Difficultés

Le Ministère est confronté à de multiples contraintes ponctuelles dans le cadre de l'exécution de son budget, si des dispositions particulières d'accompagnement ne sont pas prises, celles-ci pourraient entacher la mise en œuvre des budgets-programmes.

Les contraintes les plus saillantes peuvent être circonscrites comme suit :

- la mobilité des agents figure, en bonne place, parmi les préoccupations rencontrées dans l'accomplissement des réformes budgétaires et leurs implications au Département. En effet, bon nombre d'agents ayant bénéficié de formation y relatives et suivi le processus ont été affectés dans les Missions Diplomatiques et Consulaires (MDC) ; alors que ceux qui reviennent de poste dont certains pourraient être désignés Responsables de programme, ne sont, à l'heure actuelle, pas assez outillés dans le domaine de la gestion des finances publiques ;
- l'inexistence d'une masse critique d'agents gestionnaires pour appuyer les responsables de programmes dans l'exécution budgétaire par programme ;
- les difficultés de regrouper les activités du Ministère dans un nombre limité d'actions, et la prise en compte d'activités métier transversales ;
- les contraintes relatives à la mobilisation des ressources liées, entre autres, à aux arrêts répétitifs et intempestifs du SIGFIP ;
- l'insuffisance des ressources (humaines, matérielles et financières) pour le suivi des activités du secteur ;

- la faiblesse des financements des projets et programme du secteur ;
- l'insuffisance du dispositif de planification et d'évaluation des politiques du MAESE ;
- la défaillance dans le système de motivation des agents du Département comparé à celui des autres Ministères ;
- les conditions de travail et de rémunération à Dakar.

Solutions

Les principales solutions peuvent être ainsi résumées :

- appuyer la formulation de projets d'investissement pour la mobilisation de ressources ;
- diligenter la mobilisation de ressources extérieures à travers les projets et programmes ;
- réallouer les crédits d'investissement sur la base de projets et programmes créateurs de capital fixe ;
- améliorer la coordination et le suivi des questions relevant de l'Intégration régionale, du NEPAD et de la Francophonie ;
- mettre en œuvre des initiatives ou des programmes pour la promotion de l'Intégration régionale, du NEPAD et de la Francophonie, en mettant un accent particulier sur le renforcement des capacités des acteurs, en vue d'une meilleure appropriation des politiques relevant de ces domaines ;
- veiller à soutenir et promouvoir les initiatives dans ces domaines à l'effet de consolider leur appropriation par les différentes parties prenantes ;
- contribuer à bâtir une conscience citoyenne communautaire chez les populations, en particulier les jeunes et les enfants.

III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Ainsi, pour s'approprier cette réforme, qui constitue un tournant décisif dans le système de programmation budgétaire, le Département a pris l'option de focaliser l'ensemble de son action dans la réalisation de sa mission régaliennne d'impulsion et de coordination de la mise en œuvre de la Politique étrangère du Sénégal constituée notamment des axes majeurs ci-après :

- ✓ diplomatie de bon voisinage ;
- ✓ rôle et place du Sénégal dans les Institutions africaines et multilatérales ;
- ✓ diplomatie au service d'un véritable développement ;
- ✓ diplomatie de paix et de sécurité ;
- ✓ politique de la diaspora ;
- ✓ promotion et protection des droits de l'homme.

Ces axes couvrent le périmètre de la coopération avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux, en privilégiant, d'une part, la diplomatie économique et de développement, et d'autre part l'assistance consulaire et la promotion des Sénégalais de l'Extérieur, en vue de faire de la diaspora un véritable acteur d'émergence économique, sociale et culturelle.

3.1 Objectifs du secteur

A travers la diplomatie, le Gouvernement du Sénégal entend offrir une bonne politique extérieure. Le Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur doit préparer et mettre en œuvre la politique extérieure du Sénégal ainsi que la gestion et l'assistance des Sénégalais vivant à l'étranger.

3.1.1-Objectifs stratégiques

Dans le souci d'une prise en considération appréciable de tous ces paradigmes, dans le contexte de l'implémentation, en janvier 2020, des budgets-programmes axés sur les résultats, le Ministère se veut proactif et pragmatique, à travers une démarche sobre mais efficace dans sa mise en œuvre.

Dans cette lancée, le Département a retenu, à la suite d'une analyse approfondie de son secteur par la conception de sa LPSD ainsi que des missions déclinées à travers le Décret n°2019-958 du 29 mai 2019, d'imprimer à son action les objectifs stratégiques ci-après :

- Améliorer le pilotage administratif, technique et financier du Ministère ;
- Consolider le réseau diplomatique bilatéral et multilatéral ;
- Promouvoir une diplomatie économique efficiente ;
- Améliorer la gestion des affaires consulaires et la promotion des Sénégalais de l'Extérieur.

De ces objectifs stratégiques a découlé naturellement la structuration des quatre programmes, ci-après rappelés, dont l'articulation de leurs stratégies respectives, actions et activités est configurée dans l'optique de prendre en compte l'ensemble des évolutions géostratégiques constatées dans le monde diplomatique :

- ✓ Programme 1 : Pilotage, gestion et coordination administrative ;
- ✓ Programme 2 : Coopération bilatérale et multilatérale ;
- ✓ Programme 3 : Promotion de la Diplomatie économique ;
- ✓ Programme 4 : Gestion des Affaires consulaires et promotion des Sénégalais de l'Extérieur.

3.1.2 Objectifs spécifiques

Présentation sommaire des cadres de performance des programmes

Programme 1 : Pilotage, gestion et coordination administrative

Objectifs spécifiques

- Renforcement des moyens d'intervention du Programme 1 ;
- Optimisation de la coordination administrative des politiques du Ministère ;
- Moderniser la gestion des Ressources et des Processus ;
- Assurer une bonne organisation des Conférences internationales et des Pèlerinages musulman et chrétien.

Stratégie opérationnelle

Afin de garantir un pilotage et une meilleure gestion et coordination administrative au sein du Ministère, la stratégie du programme 1 va consister à :

- la mise en place d'un dispositif de planification, de suivi de la mise en œuvre des activités et de reddition des comptes, avec l'élaboration des LPSD, DPPD, PTA, RAP et tous autres documents de base, l'utilisation de tableaux de bord et d'outils de contrôle de gestion, la mise en place d'un système informatisé et de gestion des données statistiques et gestion des risques ;
- la mise en œuvre d'un plan de formation avec un accent particulier sur les domaines intéressant les métiers, les langues, la gestion financière et le management public en partenariat avec des établissements de formation nationaux, régionaux ou internationaux, des Institutions comme le Bureau Organisation et Méthodes (BOM) et pays alliés ;
- la mise en place d'un plan de communication interne et externe, l'utilisation d'outils de communication tels que le site web, les tableaux d'affichage, la définition d'une identité institutionnelle et d'un logo, l'amélioration de la communication avec les Services extérieurs, l'instauration de plateforme collaborative ;
- la construction dans le cadre du partenariat avec la Chine d'un immeuble pour abriter l'ensemble des directions et des services du MAESE ;
- l'achèvement du processus de rationalisation de la carte diplomatique et consulaire du Sénégal avec comme corollaire une gestion plus efficiente des ressources humaines et matérielles ;
- la digitalisation des processus du programme, notamment les ressources humaines, les prestations fournies dans le cadre des immunités et privilèges, la gestion documentaire...

Résultats attendus

En congruence avec les objectifs spécifiques du programme 1, les résultats attendus peuvent être circonscrits comme suit :

- Les bâtiments des Services centraux sont réhabilités, équipés, et entretenus ;

- La gestion financière est améliorée ;
- La carte diplomatique est rationalisée ;
- Les documents de planification et de suivi-évaluation sont élaborés ;
- Les compétences du personnel sont renforcées ;
- Les conférences internationales sont bien organisées ;
- Les pèlerinages sont bien organisés.

Budgétisation par activité du programme 1 (voir tableau suivant)

Programme 1 : Pilotage, Gestion et Coordination administrative

Actions	Activités	Services rattachés	2020	2021	2022
Renforcement des moyens d'intervention du Programme	1. Réhabiliter, équiper et entretenir les bâtiments des Services centraux	DAGE	100 097 450	109 369 702	117 417 000
	2. Acquérir des biens et services et assurer une bonne gestion financière	DAGE	4 755 935 550	12 298 245 863	13 203 136 794
	3. Rationnaliser la carte diplomatique	CABINET-DAGE-IS	145 000 000	158 431 676	170 088 899
	TOTAL ACTION 1			5 001 033 000	12 566 047 241
Optimisation de la Coordination et de la Communication	1. Améliorer la planification stratégique et opérationnelle du MAESE (LPSD, DPPD, PAP, PTA, RAP...)	CABINET – SG	70 007 435	76 492 381	82 120 604
	2. Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication institutionnelle	CABINET – SG	34 992 560	38 234 000	41 047 214
	3. Gérer les risques	DAGE	9 997 505	10 923 596	11 727 342
	4. Projet d'assistance à la lutte anti-mines en Casamance (PALAC)	CNAMS	300 000 000	327 789 675	351 908 066
	5. Gérer les partenariats	CABINET – SG	10 000 000	10 926 322	11 730 269
	6. Améliorer pilotage de la politique extérieure	CABINET-COMIAC-DAGE	190 002 500	207 602 859	222 878 041
	TOTAL ACTION 2			1 515 000 000	671 968 834
Modernisation de la gestion des Ressources humaines et amélioration des conditions de travail	1. Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des compétences	DAGE	99 650 585	108 881 443	116 892 815
	2. Améliorer les processus de gestion (Gestion financière, GRH, GED et archives diplomatiques, Amélioration et sécurisation des services rendus par la DPCT, dématérialisation des demandes de survol et d'escale)	CABINET-SG-DAGE-CHIFFRE-SCGVD-DPCT-IS	6 076 772 234	6 101 127 949	6 237 806 461
	3. Contribuer à la réalisation du projet construction nouvel immeuble MAESE	DAGE	100 000 000	109 263 225	117 302 689
	4. Projet de mise en place d'un système de production de passeports biométriques	CABINET-SG-DAGE-	265 000 000	289 547 546	310 852 125

		BUREAU PASSEPORTS			
	5. Gérer Action sociale, animation et assistance aux personnels	CABINET-SG-DAGE	740 716 550	809 330 790	868 880 429
	6. Mettre en place une cantine et une salle de sports	DAGE	150 000 000	163 894 837	175 954 033
	TOTAL ACTION 3		7 432 139 369	7 582 045 790	7 827 688 552
Organisation des Conférences et des Pèlerinages	1. Organiser des conférences internationales	CABINET-SG-DAGE- DPCT	909 500 000	993 749 031	1 066 867 954
	2. Organiser le Pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam	DAGE-DGP	1 419 065 000	1 550 516 183	1 664 601 399
	3. Organiser le Pèlerinage aux Lieux saints de la Chrétienté	DAGE-CINPEC	408 000 000	445 793 958	478 594 970
	TOTAL ACTION 4		2 736 565 000	2 990 059 172	3 210 064 323
TOTAL PROGRAMME 1			16 684 737 369	23 810 121 037	25 249 807 102

Programme 2 : Coopération bilatérale et multilatérale

Objectifs spécifiques

- Optimisation des moyens d'intervention du Programme 2 ;
- Consolidation de la coopération bilatérale et de l'intégration régionale en vue de développer l'excellence des relations entre le Sénégal et les autres pays dans tous les domaines ;
- Renforcer la coopération multilatérale, en vue d'une meilleure visibilité et d'un rayonnement international du Sénégal ;
- Assurer une meilleure représentation du Sénégal au sein des Organisations internationales.

Stratégie opérationnelle

Au demeurant, dans l'heureuse perspective d'un développement accru des relations de coopération bilatérale et multilatérale et de l'intégration régionale, il a été convenu, de tenir 30 sessions de commissions mixtes et de consultations politiques, dans le courant de la période 2020-2022. À cela s'ajoutent les visites officielles (visites d'Etat et de travail) qui offrent également l'opportunité de faire le point sur la coopération bilatérale. En tant que pays ayant inscrit dans sa constitution sa disponibilité à « abandonner tout ou partie de sa souveraineté pour réaliser l'unité africaine », le Sénégal, au titre de la réforme budgétaire en cours, devrait également accorder une place de choix à l'intégration régionale.

A cela, s'ajoutent des actions dans le sens :

- de renforcer notre présence dans les instances de décisions par une participation plus productive dans les réunions internationales ;
- de préparer et de promouvoir la candidature du Sénégal à la Présidence de l'Union Africaine pour la période 2022-2023 à travers des réunions de concertation, de conception de documents d'orientation et des missions à l'extérieur ;
- d'œuvrer à consolider et à renforcer le rayonnement international du Sénégal au sein des Organisations internationales, y compris à travers l'impulsion et la promotion des candidatures nationales et individuelles ;
- d'accompagner les compatriotes à intégrer les Organisations internationales, notamment par la mise en position de détachement et ou de placement de jeunes diplômés au niveau d'Organes stratégiques de ces instances.

Au-delà du Système des Nations unies, ces efforts doivent concerner les autres OI telles que l'OIF et l'OCI, où le Sénégal n'occupe pratiquement aucune position stratégique, en dépit de son rôle historique important au sein de ces Organisations. Il s'agira également de veiller à plus de cohérence dans la prise en charge au niveau national des ODD, y compris en réactualisant la Commission nationale de développement durable. En rapport avec les autres acteurs nationaux, le Ministère des Forces armées et le Ministère de l'Intérieur, entre autres, le Département devrait aussi veiller à assurer une meilleure stratégie en termes de maintien de la paix, notamment pour en tirer les gains politiques.

En outre, dans l'optique de mettre nos diplomates dans d'excellentes conditions de travail et pour une préservation de l'image de marque de notre diplomatie, il y a lieu de procéder au parachèvement des constructions, suivant les standards internationaux, de six (6) complexes diplomatiques, à savoir Ankara, Banjul, Bamako, Alger, Addis-Abeba et Accra. L'option de trouver des solutions qui ne nécessitent pas un lourd investissement annuel est à l'étude.

Les résultats attendus

Ainsi, les résultats majeurs attendus du programme "Coopération bilatérale et multilatérale " sont :

- Les moyens financiers des Directions, Ambassades et Consulats sont bien gérés ;
- La coopération bilatérale et le leadership du Sénégal au plan sous régional et régional sont renforcés ;
- La présence du Sénégal dans le système multilatéral est renforcée.

Budgétisation par activité du programme 2 (voir tableau suivant)

Programme 2 : Coopération bilatérale et multilatérale

Actions	Activités	Services rattachés	2020	2021	2022
Renforcement des moyens d'intervention du programme 2	Acquérir des biens et services et assurer une bonne gestion financière	DEAO-DAUA-DAPMO-MDC-DOIM	40 036 540 488	41 077 343 657	42 958 622 054
	Acquisition, construction postes diplomatiques à Addis Abeba, Ankara, Banjul, Bamako et Alger	DEAO-DAUA-DAPMO-MDC-DOIM	600 000 000	650 000 000	700 000 000
	Réhabilitation postes diplomatiques et consulaires	DEAO-DAUA-DAPMO-MDC-DOIM	900 000 000	874 105 800	938 421 509
	Assurer une bonne gestion des contributions	DEAO-DAUA-DAPMO-MDC-DOIM	3 974 000 000	3 795 804 435	4 075 095 405
	TOTAL ACTION 1			45 510 540 488	46 397 253 892
Renforcement de la Coopération bilatérale et de l'Intégration	Tenir des commissions mixtes et consultations politiques	DEAO-DAUA-DAPMO-MDC-DOIM	30 875 500	33 735 567	36 217 792
	Organiser des visites officielles (d'Etat ou de travail)	DEAO-DAUA-DAPMO-DF- DIERN-MDC	25 000 000	27 315 806	29 325 672
	Organiser des consultations diplomatiques	DEAO-DAUA-DAPMO-DF-DIERN-MDC	13 000 000	14 204 219	15 249 350
	Participer aux Réunions préparatoires, Conférences et Sommets	DEAO-DAUA-DAPMO-DF-MDC	150 428 900	164 363 467	176 457 144
	TOTAL ACTION 2			219 304 400	239 619 060
Maintenir le leadership du Sénégal dans le cadre régional et sous régional et contribuer dynamiquement au processus d'intégration africaine	Suivre la mise en œuvre des recommandations issues des politiques d'Intégration	DEAO-DAUA-DAPMO-DF- DIERN-MDC	30 000 000	32 778 967	35 190 807
	Organiser des Conférences sous régionales et régionales	DEAO-DAUA-DAPMO-DIERN-MDC-DOIM	24 169 600	26 408 484	28 351 591
	Organiser des activités de promotion de l'Intégration	DEAO-DAUA-DAPMO-MDC-DOIM-DIERN	50 000 000	54 631 612	58 651 344
	Mise en œuvre des activités du NEPAD et suivi des recommandations	DEAO-DAUA-DAPMO-MDC-DIERN-DOIM	10 830 400	11 833 644	12 704 350
	TOTAL ACTION 3			115 000 000	125 652 709
	Suivre et négocier les dossiers internationaux	DEAO-DAUA-DAPMO-MDC-DOIM	225 650 200	246 552 686	264 693 752
	Organiser des Conférences internationales	DEAO-DAUA-DAPMO-MDC-DOIM-DF-DIERN	7 000 000	7 648 426	8 211 188

Renforcement de la Coopération multilatérale	Mettre en place une meilleure stratégie pour les Opérations de Maintien de la Paix	DEAO-DAUA-DAPMO-MDC-DOIM	10 874 630	11 881 971	12 756 233
	Réactualiser le TOKTEN et le Comité national des objectifs de développement durable	DEAO-DAUA-DAPMO-MDC-DOIM	5 400 635	5 900 908	6 335 090
	Appuyer et mettre en œuvre la politique en matière de Francophonie	DEAO-DAUA-DAPMO-DF-MDC-DOIM	50 500 000	55 177 929	59 237 858
	Suivre et participer à la mise en œuvre des recommandations issues des rencontres internationales	DEAO-DAUA-DAPMO-DF-MDC-DOIM	14 500 000	15 843 168	17 008 890
	TOTAL ACTION 4		313 925 465	343 005 087	368 243 011
Représentation du Sénégal au sein des O.I	Promouvoir les candidatures sénégalaises aux O.I	DOIM-DAUA-DEAO	43 200 000	47 201 713	50 674 762
	Favoriser la participation active des cadres dans les instances internationales et une présence renforcée des organisations internationales au Sénégal	DOIM-DF-MD	10 000 000	10 926 322	11 730 269
	Encadrer les compatriotes pour intégrer les organisations internationales	DOIM-DF-MD	25 745 015	28 129 834	30 199 595
	TOTAL ACTION 5		78 945 015	86 257 869	92 604 625
TOTAL PROGRAMME 2			46 237 715 368	46 541 788 618	48 825 134 654

Programme 3 : Promotion de la Diplomatie économique

Objectifs spécifiques

- Optimisation de la gestion du Programme 3 ;
- Promouvoir la Diplomatie économique et la destination Sénégal.
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie d'influence et de veille concurrentielle.

Stratégie opérationnelle

Par ailleurs, dans le souci constant d'impulser des actions pour le rayonnement de la diplomatie économique, particulièrement, l'attrait des Investissements Directs Étrangers (IDE) au Sénégal, qui reste très faible 2,5 % du PIB, il est prévu :

- d'institutionnaliser, non seulement, les Journées/Forums pour la promotion économique du Sénégal à l'Étranger (soit en moyenne vingt et une (21) journées durant la période 2020-2022) pour mieux vendre la destination Sénégal, à travers la vulgarisation des mesures incitatives prises par le Sénégal (environnement des affaires assaini et assoupli, stabilité politique et position stratégique du Sénégal favorables à l'investissement...);
- mais aussi et surtout, d'organiser environ, durant les trois prochaines années, trente (30) missions de Benchmarking, auprès de pays émergents (France, Maroc, Chine, Côte d'Ivoire, Tunisie, Nigéria...), pour s'inspirer des meilleures pratiques en la matière.

Résultats attendus

Dans ce cadre, les résultats majeurs attendus du programme " Promotion de la Diplomatie économique " sont :

- La gestion du programme est optimisée ;
- Les stratégies d'attraction des capitaux étrangers et de conquête des parts de marché sont appuyées ;
- Les capacités des acteurs de la diplomatie économique renforcées ;
- La promotion de la destination Sénégal est améliorée ;
- La stratégie de veille concurrentielle est élaborée et mise en œuvre.

Budgétisation par activité du programme 3 (voir tableau suivant).

Programme 3 : Promotion de la Diplomatie économique

Actions	Activités	Services rattachés	2020	2021	2022
Renforcement des moyens d'intervention de la promotion de la Diplomatie économique	1. Acquérir des biens et services et assurer une bonne gestion financière	DPPEC	94 708 830	99 724 438	104 237 817
	TOTAL ACTION 1		94 708 830	99 724 438	104 237 817
Promotion de la Diplomatie économique	1. Rationaliser et optimiser le dispositif d'accueil et d'orientation des investisseurs étrangers	DPPEC	24 500 000	26 769 490	28 739 159
	2. Evaluer les politiques de promotion économique et commerciale	DPPEC	47 695 320	52 113 445	55 947 893
	3. Mettre en place des stratégies de Développement de partenariats, d'orientation des investisseurs et de promotion de la destination Sénégal	DPPEC	28 225 005	30 839 551	33 108 690
	3. Organiser des journées/forums pour la promotion économique, commerciale et culturelle du Sénégal à l'étranger	DPPEC	113 103 845	123 580 909	132 673 851
	5. Harmoniser la stratégie de communication économique du Sénégal à l'extérieur (APIX, ASEPEX, BOS/PSE, ASPT)	DPPEC	9 000 000	9 833 690	10 557 242
	6. Organiser des séminaires de mise à niveau et de renforcement des capacités des acteurs économiques publics et privés sur les mutations et enjeux économiques internationaux	DPPEC	32 000 000	34 964 232	37 536 860
	TOTAL ACTION 2		254 524 170	278 101 316	298 563 695
Elaboration et Mise en œuvre d'une stratégie d'influence et de veille concurrentielle	1. Elaborer et suivre une stratégie de veille concurrentielle	DPPEC	25 500 000	27 862 122	29 912 186
	2. Elaborer et suivre la Politique concurrentielle du Sénégal	DPPEC	31 000 000	33 871 600	36 363 833
	3. Rationaliser et optimiser la participation du Sénégal aux manifestations économiques internationales	DPPEC	13 000 000	14 204 219	15 249 350
	4. Perfectionner les cadres du MAESE en diplomatie économique	DPPEC	28 000 000	30 593 703	32 844 753
	TOTAL ACTION 3		97 500 000	106 531 644	114 370 121
TOTAL PROGRAMME 3			446 733 000	484 357 399	517 171 633

Programme 4 : Gestion des Affaires consulaires et Promotion des Sénégalais de l'Extérieur

Les objectifs spécifiques de ce programme peuvent se résumer en trois points principaux :

- Optimisation de la gestion du Programme 4 ;
- Gérer les Affaires consulaires ;
- Protéger et promouvoir les Sénégalais de l'Extérieur.

Stratégie opérationnelle

Pour ce qui est du Programme « Gestion des Affaires consulaires et Promotion des Sénégalais de l'Extérieur », il convient de faire remarquer qu'en dépit des multiples initiatives de financement (Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais de l'Extérieur, Fonds crédit femmes de la Diaspora...), conçues et mises en place par l'Etat du Sénégal au profit des expatriés pour encadrer leur retour définitif et leur réinsertion, ces derniers semblent méconnaître ces mécanismes de financement, qui constituent pourtant des moyens solides pour une utilisation à bon escient des transferts d'argent de la diaspora, plus importants que les APD. En conséquence, il urge de procéder à la création de dix (10) Bureaux d'accueil, d'orientation des Sénégalais de l'Extérieur (BAOSE) supplémentaires au niveau des Consultats, à l'effet d'une meilleure couverture de la sensibilisation.

Dans le souci d'optimiser la protection des Sénégalais de l'Extérieur, il y a lieu d'effectuer préalablement leur identification et de multiplier la signature de conventions de sécurité sociale, d'où le sens du recensement programmé.

Par ailleurs, la mise en place d'un dispositif d'accueil et d'information au service de l'état civil consulaire sera combinée avec le projet d'informatisation et de sécurisation de l'état civil pour une meilleure prise en compte des besoins des usagers et une production plus rapide des documents sollicités.

Les résultats attendus

Dès lors, les résultats majeurs attendus du programme « Gestion des Affaires consulaires et Promotion des Sénégalais de l'Extérieur » sont :

- La gestion du programme 4 est optimisée ;
- Le système de délivrance des pièces administratives est modernisé et sécurisé ;
- Les données migratoires sont disponibles ;
- La protection et l'assistance des Sénégalais de l'Extérieur sont améliorées ;
- Les projets d'investissement sélectionnés des Sénégalais de l'Extérieur sont financés;
- Les initiatives des Sénégalais de l'Extérieur pour leur réinsertion sont accompagnées.

Budgétisation par activité du programme 4 (voir tableau suivant)

Programme 4 : Gestion des Affaires consulaires et Promotion des Sénégalais de l'Extérieur

Actions	Activités	Services rattachés	2020	2021	2022
Renforcement des moyens d'intervention du programme	1. Acquérir biens et services et assurer bonne gestion financière	DGASE-DAJC	179 802 116	188 482 415	196 350 003
	TOTAL ACTION 1		179 802 116	188 482 415	196 350 003
Gestion des Affaires consulaires	1. Suivre l'application des politiques de gestion des Affaires consulaires	DGASE-DAJC	7 000 000	7 648 426	8 211 188
	2. Projet de sécurisation et d'informatisation de l'état civil	DAJC	45 000 000	49 168 451	52 786 210
	3. Mettre en place un dispositif d'accueil et conseil pour la délivrance de documents administratifs	DAJC	30 000 000	32 778 967	35 190 807
	4. Moderniser le système de délivrance des pièces administratives	DAJC	45 000 000	49 168 451	52 786 210
	TOTAL ACTION 2		127 000 000	138 764 295	148 974 415
Protection et promotion des Sénégalais de l'Extérieur	1. Assister les Sénégalais de l'Extérieur	DGASE-DAJC	30 000 000	32 778 967	35 190 807
	2. Recenser les Sénégalais de l'Extérieur	DGASE	50 000 000	54 631 612	58 651 344
	3. Fonctionnement FAISE	FAISE	750 000 000	819 474 187	879 770 165
	4. Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur	DGASE-FAISE	500 000 000	546 316 125	586 513 443
	5. Fonds crédit des femmes de la Diaspora	DGASE-FAISE	450 000 000	491 684 512	527 862 099
	6. Projet d'appui à la promotion des SE	DGASE-FAISE	110 000 000	120 189 547	129 032 958
	7. Accompagner et orienter les Sénégalais de l'Extérieur	DGASE	5 000 000	5 463 161	5 865 134
	8. Organiser des campagnes d'encadrement des initiatives des Sénégalais de l'Extérieur	DGASE	15 000 000	16 389 484	17 595 403
TOTAL ACTION 3		1 910 000 000	2 086 927 595	2 240 481 353	
TOTAL PROGRAMME 4			2 216 802 116	2 414 174 305	2 585 805 771

IV- Programmation triennale des crédits : Budgétisation pluriannuelle sur trois (3) années

TABLEAU n°1 Budgétisation pluriannuelle sur trois (3) années

2020 – 2022				
Libellé programme	Catégorie de dépenses	Répartition 2020	Répartition 2021	Répartition 2022
TOTAL		65 585 987 853	38 801 905 000	41 656 905 000
Total P1.		16 684 737 369	10 880 775 630	11 681 370 714
P1. Pilotage, Gestion et Coordination administrative	Personnel	5 826 422 819	0	0
	Biens et services	8 425 435 550	8 222 533 575	8 827 538 235
	Transferts courants	1 867 879 000	2 040 904 834	2 191 072 288
	Investissement	265 000 000	617 337 221	662 760 191
	Capital	300 000 000		
Total P2.		46 237 715 368	25 187 363 482	27 040 621 015
P2. Coopération bilatérale et multilatérale	Personnel	20 935 710 918	0	0
	Biens et services	19 828 004 450	20 517 453 247	22 027 104 101
	Transferts courants	3 974 000 000	3 795 804 435	4 075 095 405
	Investissement	1 500 000 000	874 105 800	938 421 509
Total P3.		446 733 000	431 589 739	463 345 620
P3. Promotion de la Diplomatie économique	Personnel	51 733 000	0	0
	Biens et services	395 000 000	431 589 739	463 345 620
Total P4.		2 216 802 116	2 302 176 150	2 471 567 651
P4. Gestion des Affaires consulaires et promotion des Sénégalais de l'Extérieur	Personnel	109 802 116	0	0
	Biens et services	252 000 000	275 343 327	295 602 775
	Transferts courants	750 000 000	819 474 187	879 770 165
	Investissement Exécuté par l'Etat	155 000 000		
	Transfert en capital	950 000 000	1 207 358 636	1 296 194 710

IV. Budgétisation en AE-CP des projets d'investissement

Programme 1	Libellé Action/Projet	Activité/projet	Source de Financement	
			Ressources internes	Ressources externes
Pilotage, coordination et gestion administrative	Optimisation de la coordination et de la communication	Projet d'assistance à la lutte anti-mines en Casamance (PALAC)	300 000 000	0
	Modernisation de la gestion des Ressources humaines et amélioration des conditions de travail	Projet de mise en place d'un système de production de passeports biométriques	265 000 000	0
Programme 2	Libellé Action/Projet	Activité/projet	Source de Financement	
Coopération bilatérale et multilatérale	Renforcement des moyens d'intervention	Acquisition, construction de postes diplomatiques à Addis Abeba, Ankara, Banjul, Bamako et Alger	600 000 000	0
		Réhabilitation et équipements des postes diplomatiques et consulaires	900 000 000	0
Programme 4	Libellé Action/Projet	Activité/projet	Source de Financement	
Gestion des Affaires consulaires et Promotion des Sénégalais de l'Extérieur	Gestion des Affaires consulaires	Projet de sécurisation et d'informatisation de l'Etat Civil	45 000 000	0
	Protection et promotion des Sénégalais de l'Extérieur	Fonds crédits des femmes de la Diaspora (FDD)	450 000 000	0
		Fonds d'Appui à l'investissement des Sénégalais de l'Extérieur (FAISE)	500 000 000	0
		Projet d'appui à la promotion des Sénégalais de l'Extérieur	110 000 000	0

ANNEXES : PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE

I. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 1

Le programme " **Pilotage, Gestion et Coordination administrative**" regroupe les Cabinets du Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur (MAESE) et du Secrétaire d'Etat auprès du MAESE, chargé des Sénégalais de l'Extérieur, le Secrétariat général, les Services centraux et extérieurs du Ministère et les autres administrations au Département. Ses principales activités sont : **la gestion des ressources humaines et financières, la préservation du patrimoine, le soutien à la coopération internationale, la communication et les relations publiques, le contrôle, le suivi – évaluation, les études et la législation, la gestion du courrier et des archives.**

Ce programme dispose de quatre (4) objectifs spécifiques :

- Renforcement des moyens d'intervention du Programme 1 ;
- Optimisation de la coordination administrative des politiques du Ministère ;
- Moderniser la gestion des Ressources et des Processus ;
- Assurer une bonne organisation des Conférences internationales et des Pèlerinages musulman et chrétien.

Les indicateurs de performance associés à ces objectifs sont autant de repères quantitatifs pour **mesurer l'efficacité de l'action du MAESE**. Ils sont complétés par des axes qualitatifs pour tenir compte de la spécificité de l'action diplomatique. Ces indicateurs trouvent leurs racines dans l'action opérationnelle des Services, puisqu'ils en reflètent l'activité, celle des Directions de l'Administration centrale comme celle des Missions diplomatiques et consulaires dont l'action sur le terrain nourrit quotidiennement les analyses du Ministère.

Les politiques publiques déclinées par le Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur seront articulées aux axes stratégiques 2 et 3 du PSE portant respectivement sur le capital humain, protection sociale et développement durable et gouvernance, institutions, paix et sécurité.

Ainsi, les **résultats majeurs** attendus du programme "**Pilotage, Gestion et Coordination administrative**" sont :

En congruence avec les objectifs spécifiques du programme 1, les résultats attendus peuvent être circonscrits comme suit :

- Les bâtiments des Services centraux sont réhabilités, équipés, et entretenus ;
- La gestion financière est améliorée ;
- La carte diplomatique est rationalisée ;
- Les documents de planification et de suivi-évaluation sont élaborés ;
- Les compétences du personnel sont renforcées ;
- Les conférences internationales sont bien organisées ;
- Les pèlerinages sont bien organisés.

II. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME "PILOTAGE, GESTION ET COORDINATION ADMINISTRATIVE "

Afin de garantir un pilotage et une meilleure gestion et coordination administrative au sein du Ministère, la stratégie du programme 1 en 2020 va consister à :

- La mise en place d'un dispositif de planification, de suivi de la mise en œuvre des activités et de reddition des comptes, avec l'élaboration des LPSD, DPPD, PTA, RAP et tous autres documents de base, l'utilisation de tableaux de bord et d'outils de contrôle de gestion, la mise en place d'un système informatisé et de gestion des données statistiques et gestion des risques ;
- La mise en œuvre d'un plan de formation avec un accent particulier sur les domaines intéressant les métiers, les langues, la gestion financière et le management public en partenariat avec des établissements de formation nationaux, régionaux ou internationaux, des institutions comme le Bureau Organisation et Méthodes (BOM) et pays alliés ;
- La mise en place d'un plan de communication interne et externe, l'utilisation d'outils de communication tels que le site web, les tableaux d'affichage, la définition d'une identité institutionnelle et d'un logo, l'amélioration de la communication avec les services extérieurs, l'instauration de plateforme collaborative ;
- La construction dans le cadre du partenariat avec la Chine d'un immeuble pour abriter l'ensemble des directions et des services du MAESE ;
- L'achèvement du processus de rationalisation de la carte diplomatique et consulaire du Sénégal avec comme corollaire une gestion plus efficiente des ressources humaines et matérielles ;
- La digitalisation des processus du programme notamment les ressources humaines, les prestations fournies dans le cadre des immunités et privilèges, la gestion documentaire...

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Activités	Indicateurs	Cibles	Axe du PSE et secteurs
Renforcement des moyens d'intervention du programme	Les bâtiments des Services centraux sont réhabilités, équipés et entretenus	Renforcement des moyens d'intervention du Programme	Réhabiliter, équiper et entretenir les bâtiments des Services centraux	Nombre de services centraux équipés	16	Transformation structurelle de l'Economie - Développement du capital humain - Gouvernance, Paix et Sécurité
	La gestion financière est améliorée		Acquérir des biens et services et assurer une bonne gestion financière	-	-	
	La carte diplomatique est rationalisée		Rationaliser la carte diplomatique	-	-	
Optimisation de la coordination administrative des politiques du Ministère	Les documents de planification et de suivi-évaluation sont élaborés	Renforcement de la Coordination et de la Communication	Améliorer la planification stratégique et opérationnelle du MAESE (LPSD, DPPD, PTA, RAP...)	Nombre de documents disponibles	4	
			Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication institutionnelle	-	-	
				Taux de réalisation du plan de communication	25%	
			Gérer les risques	Le taux de mitigation des risques	60%	
			Projet d'assistance à la lutte anti-mines en Casamance (PALAC)	-	-	
			Gérer les partenariats	-	-	
Améliorer pilotage de la politique extérieure	-	-				

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Activités	Indicateurs	Cibles	Axe du PSE et secteurs		
Moderniser la gestion des Ressources et des Processus	Les capacités du personnel sont renforcées	Modernisation de la gestion des Ressources humaines et amélioration des conditions de travail	Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des compétences	Disponibilité du Plan de formation	Disponible	Transformation structurelle de l'Economie - Développement du capital humain - Gouvernance, Paix et Sécurité		
				Nombre d'agents formés au niveau de la portion centrale	60			
				nombre de domaines de formation	4			
				nombre de sessions	4			
	Les processus de gestion et les conditions de travail du personnel sont améliorés				Améliorer les processus de gestion		Nombre de processus de gestion amélioré	4
					Contribuer à la réalisation du projet construction nouvel immeuble MAESE		Contributions financière et technique effectuées	Effectuée
					gérer l'Action sociale, l'animation et l'assistance aux personnels		Taux de satisfaction du personnel	100%
					Mettre en place une cantine et une salle de sports		Taux de satisfaction du personnel	100%
Assurer une bonne organisation des Conférences internationales et des Pèlerinages musulman et chrétien	Les Conférences internationales sont bien organisées Les Pèlerinages sont bien organisés	Organisation des Conférences et des Pèlerinages	Organiser des conférences internationales	Taux de satisfaction des participants	80%			
			Organiser le Pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam	Taux de satisfaction des pèlerins	80%			
			Organiser le Pèlerinage aux Lieux saints de la Chrétienté					

III. Présentation des Crédits du programme

3.1 Récapitulatif des crédits du programme par nature de dépense et coût

SECTION 3.1. : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR		
Programme : Pilotage, Gestion et Coordination administrative		
Nature de Dépense	AE	CP
- Personnel	-	5 826 422 819
- Biens et services	-	8 425 435 550
- Transferts courants	-	1 867 879 000
- Investissements	-	565 000 000
TOTAL		16 684 737 369

3.2. Récapitulatif des actions par grande nature de dépense et coût

NATURE DE DEPENSES									
Action	Personnel	Biens et Services	Transferts courants	Investissement exécuté par l'Etat		Transfert en capital		Total	
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Renforcement des Moyens d'intervention du P1		5 001 033 000							5 001 033 000
Optimisation de la Coordination et de la Communication		1 215 000 000				300 000 000	300 000 000	300 000 000	1 515 000 000
Modernisation de la gestion des Ressources Humaines et amélioration des conditions de travail	5 826 422 819	799 902 550	540 814 000	735 849 054	265 000 000			735 849 054	7 432 139 369
Organisation des conférences et des pèlerinages		1 409 500 000	1 327 065 000						2 736 565 000
TOTAL P1	5 826 422 819	7 015 935 550	1 867 879 000	735 849 054	265 000 000	300 000 000	300 000 000	1 035 849 054	16 684 737 369

3.3. Présentation du programme, par projet, activité et coût

Libellé Action/Projet	Activité/projet	Source de Financement	
		Ressources internes	Ressources externes
Renforcement de la coordination et de la communication	Projet d'assistance à la lutte anti-mines en Casamance (PALAC)	300 000 000	0
Modernisation de la gestion des Ressources humaines et amélioration des conditions de travail	Projet de mise en place d'un système de production de passeports biométriques	265 000 000	0

3.4. Evolution des crédits des actions du programme

Cette partie présente l'évolution des crédits par nature d'une année à l'autre. Toutefois, l'année 2020 étant la première année de mise en œuvre du budget programme, la comparaison des données avec l'année 2019 présentées sous budget moyen n'est pas pertinente.

Section	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR			
Actions	SOUTIEN AUX POLITIQUES DU MINISTERE			
Nature de dépense	Année N-1	Année N	Variation	Justification
Renforcement des moyens d'intervention du programme 1		5 001 033 000		
Personnel		-		
Biens et services		5 001 033 000		
Transferts courants		-		
Investissements		-		
Optimisation de la coordination et de la communication		1 515 000 000		
Personnel		-		
Biens et services		1 215 000 000		
Transferts courants		-		
Investissements		300 000 000		
Modernisation de la gestion des Ressources humaines et amélioration des conditions de travail		7 432 139 369		
Personnel		5 826 422 819		
Biens et services		1 340 716 550		
Transferts courants		799 902 550		
Investissements		265 000 000		
Organisation des Conférences et des Pèlerinages		1 827 065 000		
Personnel		-		
Biens et services		1 409 500 000		
Transferts courants		1 327 065 000		
Investissements				
Total		16 684 737 369		

Tableau sur les effectifs

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Modernisation GRH et amélioration conditions de travail	Hierarchie A	45	435 574 252
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Modernisation GRH et amélioration conditions de travail	Hierarchie B	105	534 772 085
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Modernisation GRH et amélioration conditions de travail	Hierarchie C	25	4 555 067 948
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Modernisation GRH et amélioration conditions de travail	Hierarchie D	57	301 008 534
Total Pilotage, Coordination et Gestion administrative			232	5 826 422 819

ANNEXES

Annexe 1 : Récapitulatif des indicateurs du programme, y compris la cible annuelle, le mode de calcul, la méthode et la source de collecte

Annexe 2 : Source de financement par programme, action et activité

Annexe 3 : Liste des services maîtres d'œuvre par action et activité.

Annexe 1 : Récapitulatif des indicateurs par programme, y compris la cible annuelle, le mode de calcul, la méthode et la source de collecte

Objectifs spécifiques	Libellés Indicateurs	Année de référence	Cible année N+1	Mode de calcul	Méthode de collecte	Source de données	QUI	FREQUENCE
Renforcement des moyens d'intervention du programme 1	Délai de traitement des dossiers soumis		72 h	<u>Courrier ordinaire</u> : Comparer la date d'arrivée/rentrée dans le service et la date de départ /sortie (date de sortie - date d'arrivée)	Ouverture d'un registre arrivée- départ et numérotage de départ	Registre des arrivées	SCGVD	Tous les 15 jrs : 1 par jr
				Compter le nombre de documents retournés pour reprise ou compléments à l'intérieur d'une direction et entre le SG et les directions	Ouverture de registre des documents retournés pour reprise ou compléments dans les directions et entre le SG et les directions	Registre	Secrétaires	
	Disponibilité des documents (LPSD, DPPD, PTA, MP)		DPPD, PTA	Recenser les documents disponibles	Se rendre auprès de la Direction compétente	Direction compétente : DAGE	Chef CEP	Selon les besoins
	Nombre de Services centraux équipés		16	Inventaire des bâtiments réhabilités	Se rendre auprès de la DAGE + patrimoine bâti +Missions Diplomatiques et Consulaires	Contrat d'exécution + Etat d'avancement des travaux + PV de réception	DSC +DSE+ PAT BATI+MD C	Selon les besoins
Moderniser la gestion des Ressources et des processus	Taux de satisfaction des agents formés		100%	Enquête de satisfaction	Enquête + Appréciation des bénéficiaires + témoignages à chaud	DAGE	DAGE	Pendant et après chaque session de formation

assurer une bonne organisation des Conférences internationales et des Pèlerinages musulman et chrétien	Taux de satisfaction des participants		80%	Enquête de satisfaction	Enquête + Appréciation des bénéficiaires/clients/acteurs + témoignages à chaud	DPCT + SCGVD + DAGE	DPCT	Après chaque conférence
	Taux de satisfaction des pèlerins		80%	Enquête de satisfaction	Enquête + Appréciation des bénéficiaires/clients/acteurs + témoignages à chaud + MEDIA	DGP + CINPEC+rappor ts de mission des Délégations	DGP et CINPEC	Pendant et après chaque pèlerinage

Annexe 2 : Sources de financement des projets (action et activité)

Libellé Action/Projet	Activité/projet	Source de Financement	
		Ressources internes	Ressources externes
Renforcement de la Coordination et de la Communication	Projet d'assistance à la lutte anti-mines en Casamance (PALAC)	300 000 000	0
Modernisation de la gestion des ressources humaines et amélioration des conditions de travail	Projet de mise en place d'un Système de passeports biométriques	265 000 000	0

Annexe 3 : Liste des services maîtres d'œuvre par action et activité

Libellé Action/projet	Activité/projet	Service responsable
Modernisation de la gestion des ressources humaines et amélioration des conditions de travail	Projet de mise en place d'un Système de passeports biométriques	DAGE
		Bureau des Passeports spéciaux
Renforcement de la Coordination et de la Communication	Projet d'assistance à la lutte anti-mines en Casamance (PALAC)	CNAMS

IV. PRESENTATION DU PROGRAMME 2

Le projet annuel de performances du programme "**Coopération bilatérale et multilatérale** » s'inscrit dans le cadre des décisions et orientations fixées par le Président de la République.

Dans un environnement mondial instable et incertain, l'action internationale du Sénégal est guidée par la défense de ses intérêts et par celle des valeurs de droits de l'homme, de démocratie et de justice internationale. Conscient de ses responsabilités particulières au service de la paix et de la sécurité, notre pays continuera de jouer tout son rôle dans la gestion de la Coopération bilatérale et multilatérale.

Le Sénégal, qui prendra davantage en compte l'émergence d'un monde multipolaire, travaillera à une meilleure intégration régionale et inscrira ses engagements en faveur du développement dans le temps.

Ce programme « Coopération bilatérale et multilatérale » a quatre (4) objectifs spécifiques :

- Optimisation des moyens d'intervention du Programme 2 ;
- Consolidation de la coopération bilatérale et de l'intégration régionale en vue de développer l'excellence des relations entre le Sénégal et les autres pays dans tous les domaines ;
- Renforcer la coopération multilatérale, en vue d'une meilleure visibilité et d'un rayonnement international du Sénégal ;
- Assurer une meilleure représentation du Sénégal au sein des Organisations internationales.

Les indicateurs de performance associés à ces objectifs sont autant de repères quantitatifs pour mesurer l'efficacité de l'action du Sénégal. Ils sont complétés par des axes qualitatifs pour tenir compte de la spécificité de l'action diplomatique. Ces indicateurs trouvent leurs racines dans l'action opérationnelle des services, puisqu'ils en reflètent l'activité, celle des directions d'administration centrale comme celle des Missions diplomatiques et consulaires dont l'action sur le terrain nourrit quotidiennement les analyses du ministère.

Les politiques publiques déclinées par le Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur seront articulées aux axes stratégiques 2 et 3 du PSE portant respectivement sur capital humain, protection sociale et développement durable et gouvernance, institutions, paix et sécurité.

Au demeurant, dans l'heureuse perspective d'un développement accru des relations de coopération bilatérale et multilatérale et de l'intégration régionale, il a été convenu, de tenir 30 sessions de commissions mixtes et de consultations politiques, dans le courant de la période 2020-2022. À cela s'ajoutent les visites officielles (visites d'Etat et de travail) qui offrent également l'opportunité de faire le point sur la coopération bilatérale. En tant que pays ayant inscrit dans sa constitution sa disponibilité à "abandonner tout ou partie de sa souveraineté pour réaliser l'unité africaine", le Sénégal, au titre de la réforme budgétaire en cours, devrait également accorder une place de choix à l'**intégration régionale**.

A cela, s'ajoutent des actions dans le sens :

- de renforcer notre présence dans les instances de décisions par une participation plus productive dans les réunions internationales ;

- de préparer et de promouvoir la candidature du Sénégal à la Présidence de l'Union Africaine pour la période 2022-2023 à travers des réunions de concertation, de conception de documents d'orientation et des missions à l'extérieur ;
- d'œuvrer à consolider et à renforcer le rayonnement international du Sénégal au sein des Organisations internationales, y compris à travers l'impulsion et la promotion des candidatures nationales et individuelles ;
- d'accompagner les compatriotes à intégrer les Organisations internationales, notamment par la mise en position de détachement et ou de placement de jeunes diplômés au niveau d'Organes stratégiques de ces instances.
- Au-delà du Système des Nations unies, ces efforts doivent concerner les autres OI telles que l'OIF et l'OCI, où le Sénégal n'occupe aucune position stratégique, en dépit de son rôle historique important au sein de ces organisations. Il s'agira également de veiller à plus de cohérence dans la prise en charge au niveau national des ODD, y compris en réactualisant la Commission nationale de développement durable. En rapport avec les autres acteurs nationaux, le MFA et le MINT, entre autres, le Département devrait aussi veiller à assurer une meilleure stratégie en termes de maintien de la paix, notamment pour en tirer les gains politiques.

En outre, dans l'optique de mettre nos diplomates dans d'excellentes conditions de travail et pour une préservation de l'image de marque de notre diplomatie, il y a lieu de procéder au parachèvement en 2020 des constructions, suivant les standards internationaux, de six (6) complexes diplomatiques, à savoir Ankara, Banjul, Bamako, Alger, Addis-Abeba et Accra. L'option de trouver des solutions qui ne nécessitent pas un lourd investissement annuel est à l'étude.

Ainsi, les résultats majeurs attendus du programme "Coopération bilatérale et multilatérale " sont :

- Les moyens financiers des Directions, Ambassades et Consulats sont bien gérés ;
- La coopération bilatérale et le leadership du Sénégal au plan sous régional et régional sont renforcés ;
- La présence du Sénégal dans le système multilatéral est renforcée.

V. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME "COOPERATION BILATERALE ET MULTILATERALE "

Cadre de performance du programme 2 : Coopération bilatérale et multilatérale

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Activités	Indicateurs	Cibles	Axe du PSE et secteurs	
Optimisation des moyens d'intervention du programme 2	Les moyens financiers des Directions, Ambassades et Consulats sont bien gérés	Renforcement des moyens d'intervention du programme	Acquérir des biens et services et assurer une bonne gestion financière	-	-	Transformation structurelle de l'Economie - Développement du capital humain - Gouvernance, Paix et Sécurité	
				Equiper, réhabiliter, construire	Le nombre de MDC équipé		14 (au moins)
					Le nombre complexes diplomatiques construits		3
				Gérer les contributions internationales	Taux d'apurement annuel des arriérés		30%
Consolidation de la coopération bilatérale et de l'Intégration régionale en vue de développer l'excellence des relations entre le Sénégal et les autres pays dans tous les domaines	La coopération bilatérale et le leadership du Sénégal au plan sous régional et régional sont renforcés	Renforcement de la Coopération bilatérale et de l'Intégration	Tenir des commissions mixtes et consultations politiques	Nombre de commissions mixtes tenues dans l'année	9		

				-	-	
			Organiser les visites officielles (d'Etat ou de travail)	Nombre de visites organisées dans l'année	3	
				-	-	
			Organiser des consultations diplomatiques	Nombre de consultations tenues dans l'année	5	
			Participer aux réunions préparatoires	Taux de participation	100%	
			Participer aux conférences et Sommets	Taux de participation	100%	
			Suivre la mise en œuvre des recommandations issues des politiques d'intégration	-	-	
			Mettre en œuvre les activités du NEPAD et suivre les recommandations	le nombre d'activités entreprises	4	

Renforcer la coopération multilatérale en vue d'une meilleure visibilité et d'un rayonnement international du Sénégal	La présence du Sénégal dans le système multilatéral est renforcée	Renforcement de la Coopération multilatérale	Suivre et négocier les dossiers internationaux	Le nombre de dossiers suivis	10	Transformation structurelle de l'Economie -
			Organiser des Conférences internationales (Aspects scientifiques)	Le nombre de conférences internationales organisées	2	
			Mettre en place une meilleure stratégie pour les Opérations de Maintien de la Paix	-	-	
			Réactualiser le TOKTEN et le Comité national des objectifs de développement durable	Taux de participation	100%	
			Suivre et participer à la mise en œuvre des recommandations issues des rencontres internationales	-	-	
			Appuyer et mettre en œuvre la politique en matière de Francophonie	-	-	
Assurer une meilleure représentation du Sénégal au sein des Organisations internationales	La présence du Sénégal dans le système multilatéral est renforcée	Représentation du Sénégal au sein des O.I	Promouvoir les candidatures sénégalaises aux O.I	- Nombre de cadres sénégalais présents dans les instances de décision des Organisations multilatérales	1	Développement du capital humain -
			Favoriser la participation active des cadres dans les instances internationales et une présence renforcée des organisations internationales au Sénégal			
			Encadrer les compatriotes pour intégrer les organisations internationales	Le nombre de cadres intégrés	1	

VI. Présentation des Crédits du programme

6.1 Récapitulatif des crédits du programme par nature de dépense et Coût

SECTION 31: MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR		
Programme : Coopération bilatérale et multilatérale		
Nature de Dépense	AE	CP
- Personnel		20 935 710 918
- Biens et services	-	19 828 004 450
- Transferts courants	-	3 974 000 000
- Inv. Exécutés par l'Etat	21 999 999 998	1 500 000 000
TOTAL	21 999 999 998	46 237 715 368

6.2. Récapitulatif des actions par grande nature de dépense et coût

NATURE DE DEPENSES									
Action	Personnel	Biens et Services	Transferts courants	Investissement exécuté par l'Etat		Transfert en capital		Total	
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Renforcement des Moyens d'intervention du P2	20 935 710 918	19 100 829 570	3 974 000 000	21 999 999 998	1 500 000 000			21 999 999 998	45 510 540 488
Renforcement de la Coopération bilatérale et de l'Intégration		219 304 400							219 304 400
Maintenir le leadership du Sénégal dans le cadre régional et contribuer dynamiquement au processus d'intégration africaine		115 000 000							115 000 000
Renforcement de la Coopération multilatérale		313 925 465							313 925 465
Représentation du Sénégal au sein des OI		78 945 015							78 945 015
TOTAL P2	20 935 710 918	19 828 004 450	3 974 000 000	21 999 999 998	1 500 000 000			21 999 999 998	46 237 715 368

6.3. Présentation du programme, par action/projet, activité/projet, paragraphe et coût

Libellé Action/Projet	Activité/projet	Source de Financement	
		Ressources internes	Ressources externes
Renforcement des moyens d'intervention du programme 2	Acquisition, construction postes diplomatiques et consulaires (Ankara, Banjul, Bamako, Alger et Addis-Abeba)	600 000 000	0
Renforcement des moyens d'intervention du programme 2	Réhabilitation et équipement des postes diplomatiques et consulaires	900 000 000	0

VII. Justification de l'évolution des crédits par rapport aux dépenses effectives de l'année antérieure.

Cette partie présente l'évolution des crédits par nature d'une année à l'autre. Toutefois, l'année 2020 étant la première année de mise en œuvre du budget programme, la comparaison des données avec l'année 2019 présentes sous budget moyen n'est pas pertinente

7.1 . Evolution des crédits du programme

Section : Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur			
Programme : Coopération bilatérale et multilatérale			
Nature de dépense	Année N-1	Année N	Variation
Renforcement des moyens d'intervention du programme 2		45 510 540 488	
Personnel		20 935 710 918	
Biens et services		19 100 829 570	
Transferts courants		3 974 000 000	
Investissements		900 000 000	
Renforcement de la Coopération bilatérale et de l'Intégration		219 304 400	
Personnel		-	
Biens et services		219 304 400	
Transferts courants		-	
Investissements		-	
Maintenir le leadership du Sénégal dans le cadre régional et sous régional et contribuer dynamiquement au processus d'intégration africaine		115 000 000	
Personnel		-	
Biens et services		115 000 000	
Transferts courants		-	
Investissements		-	

Renforcement de la Coopération multilatérale		313 925 465	
Personnel		-	
Biens et services		313 925 465	
Transferts courants		-	
Investissements		-	
Représentation du Sénégal au sein des O.I		78 945 015	
Personnel		-	
Biens et services		78 945 015	
Transferts courants		-	
Investissements		-	
Total		46 237 715 368	

Tableau sur les effectifs

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Coopération bilatérale et multilatérale	Renforcement moyens d'intervention du programme 2	Hierarchie A	884	13 727 510 091
Coopération bilatérale et multilatérale	Renforcement moyens d'intervention du programme 2	Hierarchie B	332	3 934 416 113
Coopération bilatérale et multilatérale	Renforcement moyens d'intervention du programme 2	Hierarchie C	77	848 154 036
Coopération bilatérale et multilatérale	Renforcement moyens d'intervention du programme 2	Hierarchie D	188	2 425 630 678
Total Coopération bilatérale et multilatérale			1481	20 935 710 918

ANNEXES

Annexe 1 et 2 : Source de financement par programme, action et activité

Annexe 3 : Liste des services maîtres d'œuvre par action, activité.

Annexe 1 : Sources de financement du programme par action et activité

Objectifs spécifiques	Libellés Indicateurs	Année de référence (2019)	Cible année N+1 (2020)	Mode de calcul	Méthode de collecte	Source de données	QUI	FREQUENCE
Consolidation de la coopération bilatérale et de l'intégration régionale en vue de développer l'excellence des relations entre le Sénégal et les autres pays dans tous les domaines	Délai de finalisation des dossiers de préparation des commissions mixtes et des consultations politiques	6 mois	4 mois	Date entre les premiers contacts et la tenue de la 1 ^{re} commission et la date qui sépare 2 commissions consécutives	Collecte auprès du Cabinet + la Direction Géographique compétente + l'Ambassade	Cabinet + la Direction Géographique compétente + l'Ambassade	La Direction Géographique compétente	Selon les besoins
	Le nombre de recommandations/conclusions suivies d'effets/Nombre arrêté	A déterminer en rapport avec les ministères techniques	Situation améliorée de 10%	Pointer les recommandations et les comparer avec les réalisations	Collecte auprès de la Direction Géographique compétente + l'Ambassade	Direction Géographique compétente + l'Ambassade	La Direction Géographique compétente	1 an après la tenue de la commission
Renforcer la coopération multilatérale, en vue d'une meilleure visibilité et d'un rayonnement international du Sénégal	-Nombre de cadres sénégalais présents dans les instances de décision des Organisations multilatérales	A déterminer en rapport avec la DOIM+DAUA+BC-COMIAC+MDC	Nombre accru de 10%	Recensement des cadres sénégalais auprès des organisations multilatérales qui sont dans les instances de décision	Demander aux MDC de recenser les cadres sénégalais des organisations multilatérales présentes dans les pays d'accueil et mener une enquête auprès des Ministères techniques	MDC + BC-COMIAC + Ministère techniques	DOIM +BC-COMIAC + MDC	Une fois par an
Assurer une meilleure représentation du Sénégal au sein des Organisations internationales.	Le nombre de décisions adoptées par ces Organisations reflétant la position du Sénégal	A déterminer en rapport avec la DOIM+DAUA+BC-COMIAC+MDC	Situation améliorée de 05%	Ratio des positions du Sénégal par rapport aux décisions prises au niveau international	Demander aux MD + DOIM +DAUA de recenser les décisions prises dans les organisations présentes dans leur juridiction	DOIM + DAUA+BC-COMIAC MD + MIANPBG + Organisations internationales accréditées au Sénégal	DOIM + DAUA	1 fois par semestre
	Le nombre de cadres sénégalais présents dans les instances de décisions des Organisations	A déterminer en rapport avec la DAUA+MDC+Ministères techniques	Nombre accru de 15%	Recensement des cadres sénégalais auprès des organisations régionales d'intégration qui sont	Demander aux MD de recenser les cadres sénégalais des organisations régionales d'intégration présentes dans les pays d'accueil et mener une enquête	MD+ DOIM + DAUA + DIRAN+DF+ Organisation régionales d'intégrations	DOIM + DAUA	1 fois par semestre

Renforcer la coopération bilatérale et multilatérale en vue d'une meilleure visibilité et d'un rayonnement international du Sénégal	régionales d'intégration			dans les instances de décision	auprès des Ministères techniques	accréditées au Sénégal		
	Le nombre de décisions adoptées par ces Organisations reflétant la position du Sénégal	A déterminer en rapport avec la DAUA+MDC+ ministères techniques	Situation améliorée de 10%	Ratio des positions du Sénégal par rapport aux décisions prises au niveau régional	Demander aux MDC + DOIM +DAUA + DIRAN+DF de recenser les décisions prises dans les organisations régionales présentes dans leur juridiction	DOIM + DAUA+ MDC + DIRAN+DF Organisations régionale d'intégration accréditée au Sénégal	DOIM + DAUA	1 fois par semestre
Optimisation des moyens d'intervention du programme 2	Taux d'exécution des crédits des MDC	A déterminer en rapport avec le Rprog 2	75%	Ratio crédits consommés sur crédits alloués	Collecte des données auprès des agents comptable des MDC + DAGE+TPE	DAGE+TPE + MDC	Rprog 2	1 fois par semestre

Annexe 3 : Sources de financement du programme par action et activité

Libellé Action/projet	Activité/projet	Service responsable
Renforcement des moyens d'intervention du programme 2	Equiper, réhabiliter, construire (Ankara, Banjul, Bamako, Alger, Addis-Abeba et Accra)	DEAO-DAUA-DAPMO-MDC-DOIM

VIII. PRESENTATION DU PROGRAMME 3

La diplomatie économique devrait consister à mettre en cohérence l'ensemble des initiatives, politiques, stratégies et moyens dédiés à la promotion des importantes opportunités offertes par le Sénégal en termes d'investissements et de commerce auprès des milieux économiques internationaux mais également à accompagner le secteur privé national, à l'effet de se saisir des potentialités offertes par nos partenaires extérieurs.

Il s'agira, pour les Missions diplomatiques et consulaires, d'attirer les investissements directs étrangers, tant publics que privés, vers les secteurs fondamentaux de notre économie tels que les infrastructures, l'agriculture, l'énergie, les mines, la finance et les services, sans oublier la promotion touristique et les transferts de technologie, en particulier, en initiant ou en prenant une part active aux manifestations à caractère économique au niveau de leur juridiction.

Ce programme recèle trois (3) objectifs spécifiques :

- Optimisation de la gestion du Programme 3 ;
- Promouvoir la diplomatie économique et la destination Sénégal ;
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie d'influence et de veille concurrentielle

Les indicateurs de performance associés à ces objectifs sont autant de repères quantitatifs pour mesurer l'efficacité de l'action du Sénégal. Ils sont complétés par des axes qualitatifs pour tenir compte de la spécificité de l'action diplomatique. Ces indicateurs trouvent leurs racines dans l'action opérationnelle des services, puisqu'ils en reflètent l'activité, celle des Directions d'administration centrale comme celle des Missions diplomatiques et consulaires dont l'action sur le terrain nourrit quotidiennement les analyses du Ministère.

Les politiques publiques déclinées par le Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur seront articulées aux axes stratégiques 2 et 3 du PSE portant respectivement sur capital humain, protection sociale et développement durable et gouvernance, institutions, paix et sécurité.

Par ailleurs, dans le souci constant d'impulser des actions pour le rayonnement de la diplomatie économique, particulièrement, l'attrait des Investissements Directs Étrangers (IDE) au Sénégal, qui reste très faible 2,5 % du PIB, il est prévu dans l'exercice 2020 :

- d'institutionnaliser, non seulement, les Journées/Forums pour la promotion économique du Sénégal à l'Étranger (soit en moyenne sept (7) journées par an) pour mieux vendre la destination Sénégal, à travers la vulgarisation des mesures incitatives prises par le Sénégal (environnement des affaires assaini et assoupli, stabilité politique et position stratégique du Sénégal favorables à l'investissement...) ;
- mais aussi et surtout, d'organiser environ dix (10) missions de Benchmarking, auprès de pays émergents (France, Maroc, Chine, Côte d'Ivoire, Tunisie, Nigéria...), pour s'inspirer des meilleures pratiques en la matière.

Dans ce cadre, les résultats majeurs attendus du **programme " Promotion de la diplomatie économique "** sont :

- La gestion du programme est optimisée ;
- Les stratégies d'attraction des capitaux étrangers et de conquête des parts de marché sont appuyées ;
- Les capacités des acteurs de la diplomatie économique renforcées ;
- La promotion de la destination Sénégal est améliorée ;
- La stratégie de veille concurrentielle est élaborée et mise en œuvre.

IX. Présentation du cadre de performance du programme " Promotion de la diplomatie économique "

Cadre de performance du programme 3 : Promotion de la Diplomatie économique

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Activités	Indicateurs	Cibles	Axe du PSE et secteurs
Optimisation de la gestion du programme	la gestion du programme est optimisée	Renforcer les moyens d'intervention du Programme	Acquérir biens et services et gestion	-	-	Transformation structurelle de l'Economie
Promouvoir la diplomatie économique et la destination Sénégal	Les stratégies d'attraction des capitaux étrangers et de conquête des parts de marché sont appuyées	Promotion de la diplomatie économique	Rationaliser et optimiser le dispositif d'accueil et d'orientation des investisseurs étrangers	Disponibilité des documents stratégiques	80%	-
			Evaluer les politiques de promotion économique et commerciale			Développement du capital humain
			Mettre en place des stratégies de Développement de partenariats, d'orientation des investisseurs et de promotion de la destination Sénégal			-

			Organiser des journées/forums pour la promotion économique, commerciale et culturelle du Sénégal à l'étranger	Obtention parts de marché des entreprises sénégalaises à l'étranger	Situation améliorée de 5%	Gouvernance, Paix et Sécurité
	Les capacités des acteurs de la diplomatie économique renforcées		Harmoniser la stratégie de communication économique du Sénégal à l'extérieur (APIX, ASEPEX, BOS/PSE, ASPT)			
	La promotion de la destination Sénégal est améliorée		Organiser des séminaires de mise à niveau et de renforcement des capacités des acteurs économiques publics et privés sur les mutations et enjeux économiques internationaux	Nombre de touristes étrangers par an		
Elaborer et mettre en œuvre une stratégie d'influence et de veille concurrentielle	La stratégie de veille stratégique et concurrentielle est élaborée et mise en œuvre	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'influence et de veille concurrentielle	Elaborer et suivre une stratégie de veille concurrentielle	Disponibilité des bulletins de veille	50%	
			Elaborer et suivre la Politique concurrentielle du Sénégal	Le nombre d'Accords bilatéraux de promotion de l'investissement signés	Situation améliorée de 5%	
				le volume des investissements étrangers		

X. Présentation des Crédits du programme

10.1. Récapitulatif des crédits du programme par nature de dépense et coût

SECTION 31 : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR		
Programme : Promotion de la diplomatie économique		
Nature de Dépense	AE	CP
- Personnel		51 733 000
- Biens et services	-	395 000 000
TOTAL	-	446 733 000

10.2. Récapitulatif des actions par grande nature de dépense et coût

NATURE DE DEPENSES					
Action	Personnel	Biens et Services	Transferts courants	Total	
	CP	CP	CP	AE	CP
Renforcement des Moyens d'intervention du P3	51 733 000	42 975 830			94 708 830
Promotion de la Diplomatie Economique		254 524 170			254 524 170
Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'influence et de veille concurrentielle		97 500 000			97 500 000
TOTAL P3	51 733 000	395 000 000			446 733 000

XI. Justification de l'évolution des crédits par rapport aux dépenses effectives de l'année antérieure.

Cette partie présente l'évolution des crédits par nature d'une année à l'autre. Toutefois, l'année 2020 étant la première année de mise en œuvre du budget programme, la comparaison des données avec l'année 2019 présentes sous budget moyen n'est pas pertinente.

11.1. Evolution des crédits des actions du programme

Section : Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur				
Actions				
Nature de dépense	Année 2019	Année 2020	Variation	Justification
Renforcer les moyens d'intervention du Programme 3		94 708 830		
Personnel		51 733 000		
Biens et services		42 975 830		
Transferts courants		0		
Investissements		0		
Promotion de la Diplomatie économique		254 524 170		
Personnel		-		
Biens et services		254 524 170		
Transferts courants		-		
Investissements		-		
Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'influence et de veille concurrentielle		97 500 000		
Personnel		-		
Biens et services		97 500 000		
Transferts courants		-		
Investissements		-		
Total		446 733 000		

Tableau sur les effectifs

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Promotion de la Diplomatie économique	Renforcement moyens d'intervention de la Promotion Dipl éco.	Hierarchie A	5	29 223 000
Promotion de la Diplomatie économique	Renforcement moyens d'intervention de la Promotion Dipl éco.	Hierarchie B	4	14 277 000
Promotion de la Diplomatie économique	Renforcement moyens d'intervention de la Promotion Dipl éco.	Hierarchie C	1	2 080 000
Promotion de la Diplomatie économique	Renforcement moyens d'intervention de la Promotion Dipl éco.	Hierarchie D	3	6 153 000
Total Promotion de la Diplomatie économique			13	51 733 000

ANNEXES :

Annexe 1 : Récapitulatif des indicateurs du programme, y compris la cible annuelle, le mode de calcul, la méthode et la source de collecte

Annexe 1 : Récapitulatif des indicateurs par programme, y compris la cible annuelle, le mode de calcul, la méthode et la source de collecte

Objectifs spécifiques	Libellés Indicateurs	Année de référence	Cible année N+1	Mode de calcul	Méthode de collecte	Source de données	QUI	FREQUENCE
Promouvoir la diplomatie économique et vendre la destination Sénégal	Disponibilité des documents stratégiques	60%	80%	Recenser les documents disponibles	Faire le recensement auprès de la DPPEC	DPPEC	DPPEC	1 fois par an
Elaborer et mettre en œuvre une stratégie d'influence et de veille concurrentielle	Disponibilité des bulletins de veille	30%	50%	Recenser les bulletins de veille disponibles	Faire le recensement auprès de la DPPEC	DPPEC + DAJC (Archives)	DPPEC	1 fois par an
	Le nombre d'Accords bilatéraux de promotion de l'investissement signés	A déterminer en rapport avec la DAJC et la DPPEC	Situation améliorée de 10%	Recenser les Accords bilatéraux	Faire le recensement auprès de la DAJC et la DPPEC	DAJC + DPPEC	DAJC + DPPEC	1 fois par an
	Nombre de touristes par an	A déterminer en rapport avec le MTTA e MINT	Situation améliorée de 05%	Recenser le nombre de touristes	Faire le recensement auprès du MTTA	MTTA	DPPEC	1 fois par an
	Le volume des investissements étrangers	A déterminer en rapport avec APIX+ MEPC	Situation améliorée de 10%	Recueillir les données auprès de l'APIX	Faire la collecte des données auprès de l'APIX	APIX, MEPC DPPEC	DPPEC	1 fois par an

XII. PRESENTATION DU PROGRAMME 4

Le programme "Gestion des Affaires consulaires et Promotion des Sénégalais de l'Extérieur" a pour finalité le recensement et l'assistance à tous les ressortissants des pays que les Missions diplomatiques et consulaires représentent, dans le respect de la légalité et de l'ordre public local. Au demeurant, l'accent sera mis sur le financement des projets d'investissement éligibles des Sénégalais de l'Extérieur ainsi que l'appui et l'accompagnement des initiatives de leur réinsertion.

Il consiste pour ces ressortissants à établir le lien entre le pays d'origine et le pays d'accueil. En cas de problème et pour toute question administrative, les voyageurs Sénégalais et les Sénégalais résidant dans un pays étranger doivent donc s'adresser, en priorité, au consulat du Sénégal.

Les objectifs spécifiques de ce programme peuvent se résumer en trois points principaux :

- Optimisation de la gestion du Programme 4 ;
- Gérer les Affaires consulaires ;
- Protéger et promouvoir les Sénégalais de l'Extérieur.

Les **indicateurs de performance** associés à ces objectifs sont autant de repères quantitatifs pour mesurer l'efficacité de l'action du MAESE. Ils sont complétés par des axes qualitatifs pour tenir compte de la spécificité de l'action de la gestion des Sénégalais de l'Extérieur.

Ces indicateurs trouvent leurs racines dans l'action opérationnelle des services, puisqu'ils en reflètent l'activité, celle des directions de l'administration centrale comme celle des Missions diplomatiques et consulaires dont l'action sur le terrain nourrit quotidiennement les analyses du Ministère.

Les politiques publiques déclinées par le Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur seront articulées aux axes stratégiques 2 et 3 du PSE portant respectivement sur capital humain, protection sociale et développement durable et gouvernance, institutions, paix et sécurité. Ce programme est plus tourné vers le premier axe cité.

Pour ce qui est du Programme « Gestion des Affaires consulaires et Promotion des Sénégalais de l'Extérieur », il convient de faire remarquer qu'en dépit des multiples initiatives de financement (Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais de l'Extérieur, Fonds crédit femmes de la Diaspora...), conçues et mises en place par l'Etat du Sénégal au profit des expatriés pour encadrer leur retour définitif et leur réinsertion, ces derniers semblent méconnaître ces mécanismes de financement, qui constituent pourtant des moyens solides pour une utilisation à bon escient des transferts d'argent de la diaspora, plus importants que les APD. En conséquence, il urge de procéder, au titre de la stratégie en 2020, de créer dix (10) Bureaux d'accueil, d'orientation des Sénégalais de l'Extérieur (BAOSE) supplémentaires au niveau des Consulats, à l'effet d'une meilleure couverture de la sensibilisation.

Dans le souci d'optimiser la protection des Sénégalais de l'Extérieur, il y a lieu d'effectuer préalablement leur identification et de multiplier la signature de conventions de sécurité sociale, d'où le sens du recensement programmé.

Par ailleurs, la mise en place d'un dispositif d'accueil et d'information au service de l'état civil consulaire sera combinée avec le projet d'informatisation et de sécurisation de l'état civil pour une meilleure prise en compte des besoins des usagers et une production plus rapide des documents sollicités.

Dès lors, les résultats majeurs attendus du programme " Gestion des Affaires consulaires et Promotion des Sénégalais de l'Extérieur" sont :

- La gestion du programme 4 est optimisée ;
- Le système de délivrance des pièces administratives est modernisé et sécurisé ;
- Les données migratoires sont disponibles ;
- La protection et l'assistance des Sénégalais de l'Extérieur sont améliorées ;
- Les projets d'investissement sélectionnés des Sénégalais de l'Extérieur sont financés;
- Les initiatives des Sénégalais de l'Extérieur pour leur réinsertion sont accompagnées.

XIII. Présentation du cadre de performance du programme " Gestion des Affaires Consulaires et Promotion des Sénégalais de l'Extérieur "

Cadre de performance du programme 4 : Gestion des Affaires consulaires et Promotion des Sénégalais de l'Extérieur

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Actions	Activités	Indicateurs	Cibles	Axe du PSE et secteurs
Optimisation de la gestion du programme 4	la gestion du programme est optimisée	Renforcer les moyens d'intervention du Programme 4	Acquérir biens et services et assurer bonne gestion financière	-	-	Transformation structurelle de l'Economie
Gérer les Affaires consulaires	Le système de délivrance des pièces administratives est modernisé et sécurisé	Gestion des Affaires consulaires	Suivre l'application des politiques de gestion des affaires consulaires	Délai de délivrance des pièces administratives	48h après la date de dépôt	
			Projet de sécurisation et d'informatisation de l'état civil	Taux de délivrance de documents par jour	90%	
			Mettre en place un dispositif d'accueil et conseil pour la délivrance de documents administratifs	Taux de satisfaction des usagers	100%	
			Moderniser le système de délivrance des pièces administratives	-	-	
Protéger et promouvoir les Sénégalais de l'Extérieur.	Les données migratoires sont disponibles	Assistance et promotion des Sénégalais de l'Extérieur	Assister les Sénégalais de l'Extérieur	-	-	Développement du capital humain
	La protection et l'assistance des Sénégalais de l'extérieur sont améliorées		Recenser les Sénégalais de l'Extérieur	-	-	
	Les projets d'investissement sélectionnés des Sénégalais de l'extérieur sont financés		Fonctionnement FAISE	Taux de demandes satisfaites en matière de protection sociale et juridique/nombre reçu	75%	
	Les initiatives pour leur réinsertion sont accompagnées		Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur	Taux de projets de Sénégalais de l'Extérieur financés à l'intérieur	40%	
			Fonds crédit des femmes de la Diaspora	Taux de projets de femmes expatriées financés à l'extérieur	90%	
			Projet d'appui à la promotion des SE	Taux de recouvrement réalisé par rapport aux financements	15%	
			Accompagner et orienter les Sénégalais de l'Extérieur	-	-	
	Organiser des campagnes d'encadrement des initiatives des Sénégalais de l'Extérieur		-	-	-	Gouvernance, Paix et Sécurité

XIV. Présentation des Crédits du programme

13.1. Récapitulatif des crédits du programme par nature de dépense et coût

SECTION 3.1. : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR		
Programme : Gestion des Affaires consulaires et Promotion des Sénégalais de l'Extérieur		
Nature de Dépense	AE	CP
- Personnel	-	109 802 116
- Biens et services	-	252 000 000
- Transferts courants	-	750 000 000
- Inv. exécutés par l'Etat	972 111 110	155 000 000
- Transferts en capital	950 000 000	950 000 000
TOTAL	1 922 111 110	2 216 802 116

13.2. Récapitulatif des actions par grande nature de dépense et coût

NATURE DE DEPENSES									
Action	Personnel	Biens et Services	Transferts courants	Investissement exécuté par l'Etat		Transfert en capital		Total	
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Renforcement des Moyens d'intervention du P4	109 802 116	70 000 000							179 802 116
Gestion des Affaires consulaires		82 000 000		332 111 110	45 000 000			332 111 110	127 000 000
Protection et promotion des Sénégalais de l'Extérieur		100 000 000	750 000 000	640 000 000	110 000 000	950 000 000	950 000 000		1 910 000 000
TOTAL P4	109 802 116	252 000 000	750 000 000	972 111 110	155 000 000	950 000 000	950 000 000	332 111 110	2 216 802 116

13.3. Présentation du programme par actions et Activités

13.4. Justification de l'évolution des crédits par rapport aux dépenses effectives de l'année antérieure.

Cette partie présente l'évolution des crédits par nature d'une année à l'autre. Toutefois, l'année 2020 étant la première année de mise en œuvre du budget programme, la comparaison des données avec l'année 2019 présentées sous budget moyen n'est pas pertinente.

13.5. Evolution des crédits du programme

Section : Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur				
Actions	Gestion des Affaires Consulaires et Promotion des Sénégalais de l'Extérieur			
Nature de dépense	Année 2019	Année 2020	Variation	Justification
Renforcement des moyens d'intervention du programme 4		179 802 116		
Personnel		109 802 116		
Biens et services		70 000 000		
Transferts courants				
Investissements				
Gestion des Affaires consulaires		127 000 000		
Personnel				
Biens et services		82 000 000		
Transferts courants				
Investissements		45 000 000		
Protection et promotion des Sénégalais de l'Extérieur		1 910 000 000		
Personnel				
Biens et services		100 000 000		
Transferts courants		750 000 000		
Investissements		1 060 000 000		
TOTAL		2 216 802 116		

13.6. Présentation du programme, par projet, activité et coût

Actions	Activités/projets	Paragraphe	AE	CP
Gestion des Affaires consulaires	Projet de sécurisation et d'informatisation de l'état civil		45 000 000	45 000 000
Assistance et promotion des Sénégalais de l'Extérieur	Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais de l'Extérieur		500 000 000	500 000 000
	Fonds crédit des femmes de la Diaspora		450 000 000	450 000 000
	Projet d'appui à la promotion des Sénégalais de l'Extérieur		110 000 000	110 000 000

Tableau sur les effectifs

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	Renforcement moyens intervention du programme	Hierarchie A	8	41 559 300
Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	Renforcement moyens intervention du programme	Hierarchie B	12	53 204 816
Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	Renforcement moyens intervention du programme	Hierarchie C	1	4 507 000
Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE	Renforcement moyens intervention du programme	Hierarchie D	3	10 531 000
Total Gestion des Affaires consulaires et promotion des SE			24	109 802 116

ANNEXES

Annexe 1 : Récapitulatif des indicateurs du programme, y compris la cible annuelle, le mode de calcul, la méthode et la source de collecte

Annexe 2 : Source de financement par programme, action et activité

Annexe 3 : Liste des services maîtres d'œuvre par action, activité

Annexe 1 : Récapitulatif des indicateurs par programme, y compris la cible annuelle, le mode de calcul, la méthode et la source de collecte

Objectifs spécifiques	Libellés Indicateurs	Année de référence	Cible année N+1	Mode de calcul	Méthode de collecte	Source de données	QUI	FREQUENCE
Gérer les Affaires consulaires	Délai de délivrance des pièces administratives	A déterminer en rapport avec la DAJC	48H après la date de dépôt	Comparer la date de dépôt et celle de retrait	Collecte au niveau de la DAJC et des MDC	DAJC+MDC	DAJC	1 fois par an
	Nombre de documents frauduleux saisis	A déterminer en rapport avec la DAJC	80%	Recenser les documents frauduleux saisis par les institutions habilitées : consulats, MAE des pays d'accueil	Faire la collecte des informations sur les documents frauduleux saisis par les institutions habilitées : consulats, MAE des pays d'accueil	Consulats et MAE des pays d'accueil	Consulats et DAJC	1 fois par an
Protéger et promouvoir les Sénégalais de l'Extérieur	Nombre de demandes satisfaites en matière d'assistance consulaire /nombre reçu	A déterminer en rapport avec la DAGE	A déterminer en rapport avec la DAGE	75%	Collecter l'information auprès des MDC	MDC	DGSE et DAJC	1 fois par an

Annexe 2 : Sources de financement du programme par action et activité

Libellé Action	Activité/projet	Source de Financement	
		Ressources internes	Ressources externes
Gestion des Affaires consulaires	Projet de sécurisation et d'informatisation de l'état civil	45 000 000	0
Assistance et promotion des Sénégalais de l'Extérieur	Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais de l'Extérieur	500 000 000	0
	Fonds crédit des femmes de la Diaspora	450 000 000	0
	Projet d'appui à la promotion des Sénégalais de l'Extérieur	110 000 000	0

Annexe 4 : Liste des services maîtres d'œuvre par action, activité

Libellé Action/projet	Activité/projet	Service responsable
Gestion des Affaires consulaires	Projet de sécurisation et d'informatisation de l'état civil	DAJC
Assistance et promotion des Sénégalais de l'Extérieur	Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur (FAISE)	DGASE-FAISE
	Fonds crédit des femmes de la Diaspora (FDD)	DGASE-FAISE
	Projet d'appui à la promotion des Sénégalais de l'Extérieur	DGASE-FAISE